

A. M. I. R. A.

x x
 x

NOTE DE TRAVAIL N° 24

x x
 x

COMMENT ELABORER
UN SYSTEME D'ENQUETES INTEGREES

x x
 x

Définition d'une méthode et d'un programme d'enquêtes
interdépendantes, légères et permanentes à partir d'objectifs
précis d'une politique économique

x x
 x

par P. VERNEUIL et G. WINTER

- Juin 78 -
Réimpression Janv. 79

S O M M A I R E

Avant propos	- p. 3
Chapitre 1 - <u>Identification des objectifs</u> : la nécessaire cohérence entre objectifs, indicateurs, méthodes	- p. 5
Chapitre 2 - <u>Quel type d'enquête ménages est nécessaire</u> pour établir une nouvelle base de comptabi- lité nationale pour le compte des ménages 2.1. et 2.2. - Définition et méthode	- p. 7
2.3. Remarque sur l'indice de déflation national pour la consommation des ménages....	- p. 9
Chapitre 3 - <u>L'objectif : "politique des revenus"</u>	- p. 11 à 17
3.2. Pour approcher cet objectif 3 indica- teurs sont possibles :	
a/ l'indicateur d'évolution des prix	- p. 12
b/ l'indicateur d'évolution des dépenses effectives	- p. 13
c/ l'indicateur d'évolution de niveau de vie	- p. 13
3.3. Principes généraux d'élaboration de l'in- dice du coût de la vie basé sur l'évolution du niveau de vie	- p. 14
3.4. Fréquence d'élaboration de l'indice du coût de la vie	- p. 16
Chapitre 4 - <u>Schéma d'enquête - coût - calendrier</u>	- p. 18 à 35
4.1. Principes généraux d'établissement des budgets-type et articulation des différentes techniques d'enquêtes	- p. 18
4.2. Coût de réalisation du programme d'en- quête	- p. 22
- Milieu urbain - enquête par entretien approfondi unique.....	- p. 22
- Milieu urbain - enquête à passages répétés.....	- p. 24
- Articulations des enquêtes en milieu rural	- p. 28
- Zone rurale - enquête par entretien approfondi.....	- p. 29
- Zone rurale - enquête à passages répétés.....	- p. 31
4.3. Calendrier prévisionnel du programme d'enquête.....	- p. 32
- Remarques sur le programme prévisionnel année par année.....	- p. 33

Chapitre 5 - <u>La technique d'enquête auprès des familles au moyen d'entretien approfondi au cours d'un passage unique avec un questionnaire semi-fermé</u>	p. 36 à 51
5-1 à 5-11 - Propositions concrètes par grand poste de dépense	p. 37 à 46
5-12 - Conclusion pratique	p. 45
5-13 - Conclusion théorique	p. 45 à 51
- Conception du rapport entre l'enquête et la population enquêtée	p. 45
- Conséquences de la méthode sur la manière de poser les questions	p. 48
- Portée et limite statistique des résultats obtenus par cette méthode	p. 49
ANNEXE I - Evaluation des différents aspects de l'inflation - L'indispensable adéquation entre objectifs, indicateurs et méthodes	p. 51 à 54
ANNEXE II - Définition des populations de référence	p. 56 à 77
ANNEXE III - Besoin et sources d'informations pour l'élaboration de budget-type sur les dépenses	p. 78 à 84
ANNEXE IV - Détail des postes de dépenses pour les quatre types d'enquête	p. 85 à 91
ANNEXE V - Programme prévisionnel : Détail des opérations année par année	p. 92 à 94
ANNEXE VI - Le calcul des indices de prix mensuels - Problème de raccordement après changement de base	p. 95 à 96

A V A N T - P R O P O S

Cette note AMIRA est produite à partir d'un rapport d'une mission exploratoire effectuée en 1976 sur la demande du gouvernement d'un pays d'Afrique Centrale qui voulait des informations lui permettant de résoudre certains problèmes touchant l'inflation (voir paragraphe 1).

Au lieu de proposer d'emblée une enquête sur les revenus et la consommation des familles comme semblait le souhaiter le service statistique national, la mission s'est efforcée de suivre quatre principes tirés des expériences précédentes en matière d'enquête :

- 1°) L'identification précise des objectifs afin de définir le type d'information nécessaire et la méthode la plus rapide et la moins coûteuse pour y parvenir.
- 2°) L'élaboration d'un dispositif d'enquêtes légères permanentes et cohérentes entre elles.
- 3°) L'appui sur les informations existantes déjà collectées et synthétisées dans les services techniques des ministères ou les organismes privés tels que les syndicats professionnels.
- 4°) L'allègement des enquêtes directes auprès des familles en essayant d'obtenir des renseignements suffisamment fiables et précis sur les dépenses au cours d'un seul entretien approfondi.

Cette demande a permis de montrer que contrairement à certaines idées courantes, l'enquête classique budget-consommation auprès des familles n'est pas la meilleure méthode pour collecter certaines informations, notamment celles qui ont pour objectifs le contrôle des prix, des marges et de la réalisation du Plan ainsi que les politiques de subvention des entreprises de service public...

En outre, là où une enquête auprès des familles est nécessaire, il ne suffit pas de juxtaposer diverses enquêtes sur des domaines spécifiques (démographie, agriculture, artisanat, nutrition, revenus et dépenses, emploi du temps) pour obtenir une "enquête à objectifs multiples" qui représenterait le système d'observation cohérent, léger et permanent.

En effet cette juxtaposition aboutit à une lourdeur et un coût prohibitif pour des résultats souvent peu fiables en dépit de leur précision, qui n'est qu'apparente, car les erreurs d'observation y sont pour la plupart incontrôlables et incorrigibles. Enfin la simple juxtaposition des données ne garantit pas

l'élucidation de la logique profonde des comportements.

L'idée est donc venue d'élaborer un type d'enquête auprès des familles, légère parce qu'effectuée en un seul passage de courte durée (quelques heures), sans mesure directe (notamment sans pesée de l'alimentation), mais qui compenserait la brièveté de l'observation directe au moment où se déroulent les phénomènes par la profondeur de l'observation rétrospective sur des phénomènes passés. (Voir paragraphe 5).

Ce type d'enquête par entretien approfondi entre l'enquêteur et l'enquêté permet d'orienter et d'alléger les enquêtes classiques "d'inventaire" à passages répétés et mesure directe grâce à un point de vue d'ensemble cohérent sur les divers domaines d'activité de la famille alors que l'enquête d'inventaire ne porte généralement, vu sa lourdeur, que sur un domaine restreint (démographie ou revenu ou consommation ou production agricole ou artisanat etc..)

Enfin, du fait de leur faible coût, les enquêtes par entretien approfondi permettent l'établissement d'un système d'information quasi-permanent ou tout au moins fréquemment renouvelé avec un personnel permanent affecté aux enquêtes bénéficiant donc d'une stabilité d'emploi et d'une formation permanente.

1 - IDENTIFICATION DES OBJECTIFS

LA NECESSAIRE COHERENCE ENTRE OBJECTIFS, INDICATEURS, METHODES

Les objectifs sont proposés par les différentes instances gouvernementales en fonction des problèmes qu'elles affrontent et des politiques qu'elles souhaitent mettre en oeuvre. Sont identifiés ici les problèmes et les politiques liés à l'inflation.

Les sept objectifs énumérés dans le tableau synoptique en annexe 1 peuvent être regroupés en quatre rubriques spécifiques :

- 1) La politique des revenus (en particulier les revenus "administrés" que sont les salaires et les prix aux planteurs)
- 2) le contrôle de la réalisation physique du Plan (et pas seulement de la réalisation financière)
- 3) le contrôle des prix
- 4) l'élaboration d'une nouvelle base des Comptes Nationaux et l'établissement de comptes annuels "en francs constants".

La Mission s'est consacrée essentiellement à essayer de résoudre les questions relatives à la comptabilité nationale et à la Politique des revenus. Ce dernier objectif étant apparu prioritaire aux autorités administratives, est développé dans les chapitres 3, 4 et 5.

Pour éclairer les décisions relatives à chaque objectif un certain nombre d'informations sont nécessaires qui aboutiront à l'élaboration d'indicateurs synthétiques. A chaque indicateur correspond un concept, une nomenclature, un champ de référence, une certaine précision et une certaine fréquence d'observation. A chaque objectif correspond un ou plusieurs indicateurs spécifiques mais les différents indicateurs peuvent se compléter les uns les autres.

Enfin l'élaboration d'un indicateur déterminé appelle une méthode d'investigation spécifique. Celle-ci ne nécessite pas toujours le lancement d'une enquête auprès des ménages ; dans certains cas il suffit d'exploiter correctement les sources d'information existantes et de tirer parti des organismes et personnes qui ont déjà synthétisé pour leur propre compte un ensemble d'informations. Elaborer un indicateur n'a d'intérêt que si on se donne les moyens de suivre régulièrement son évolution.

La mission s'est appuyée sur un principe méthodologique de base, tiré de l'expérience : mieux vaut un ensemble, coordonné, d'investigations spécifiques, bien adaptées à chaque objectif, étalées dans le temps et conduites avec des moyens relativement modestes mais permanents que de lourdes et épisodiques enquêtes nationales à objectifs multiples dont les résultats sont coûteux, tardifs, imprécis, ambigus ou ne peuvent être régulièrement actualisés.

Le programme d'enquêtes doit partir des opérations les plus simples et les plus régulières (enquêtes sur le coût de la vie) aux plus compliquées et aux plus rares (enquêtes de structures) de manière à tirer parti des premières du point de vue des méthodes, de la formation du personnel et de la connaissance du milieu pour accroître l'efficacité des secondes.

2 - QUEL TYPE D'ENQUETE - MENAGE EST NECESSAIRE POUR ETABLIR UNE NOUVELLE BASE DE COMPTABILITE NATIONALE POUR LE COMPTE DES MENAGES ?

2-1.- SITUATION ACTUELLE : il y a un compte global pour les ménages, sans aucune différenciation géographique ou sociale.

- Les opérations de répartition concernant les ménages sont assez bien saisies à leur source, c'est-à-dire auprès des autres catégories d'agents (entreprises, administrations, institutions financières, extérieur).

- Les opérations sur Biens et Services

En règle générale et jusqu'aux derniers Comptes parus (1971/72) les opérations des ménages sont obtenues par solde des équilibres Ressources Emplois sur Biens et Services en 10 grands postes (nomenclature COURCIER).

Pour les postes 0, 1, 2 (produits végétaux et animaux, produits alimentaires, énergie, eau).

Les équilibres sont établis produit par produit d'après les statistiques en tonnages, fournies par le Ministère de l'Agriculture et contrôlées, pour l'année de base de la série (1964/65), par les résultats des Enquêtes de Consommation effectuées de 1962 à 1965 sur une partie seulement du territoire national. Faute de moyens le Ministère de l'Agriculture ne peut fournir que de grossières approximations de la production vivrière.

Pour l'année de base, les quantités ont été valorisées grâce aux relevés de prix effectués dans les préfectures. Depuis lors on ne dispose plus de ces relevés de prix départementaux et on se base sur les prix observés dans les deux plus grandes villes (dont la capitale) que l'on diminue forfaitairement... Une enquête sur les prix dans le Centre-Sud réalisée par la Direction de la Statistique en 1970 a montré que les prix retenus par la Comptabilité Nationale étaient sous-estimés. Depuis lors un "rattrapage" progressif est en cours.

Pour ces postes 0, 1, 2 les données de la Comptabilité Nationale sont donc peu fiables. Ils représentent pourtant plus de la moitié de la consommation des ménages, d'où l'intérêt d'une enquête nationale sur la consommation en volume par les ménages pour les produits inclus dans ces trois grands postes et sur les prix effectifs en milieu rural.

Pour les autres postes : et en ce qui concerne les produits manufacturés et les services du secteur moderne, l'équilibre Ressources - Emplois est établi en valeur au prix du marché et par grand poste sur la base :

- des statistiques de production des entreprises du secteur moderne,
- des statistiques du commerce extérieur,
- de l'analyse de consommation et des investissements de l'Etat par catégorie de produits.

Le poste Consommation des Ménages est obtenu par solde mais en fait les marges ne sont pas toujours très bien saisies. Toute erreur sur les marges se répercute sur l'évolution de la Consommation des Ménages.

L'amélioration des Comptes Nationaux, pour ce qui concerne la consommation des ménages en Biens et Services du secteur moderne, pourrait donc être obtenue par l'exploitation des Déclarations Statistiques et Fiscales des entreprises et par une enquête sur les marges (ce qui rejoint l'objectif "analyse des mécanismes de formation des prix"), sans qu'il soit absolument nécessaire de faire une enquête budgets de famille (du moins aussi longtemps que la Comptabilité Nationale s'en tiendra à un compte global pour les ménages).

Cependant subsiste le problème de l'évolution de la production du secteur "informel" (non moderne) et par conséquent de la consommation des biens et services de ce secteur. A l'heure actuelle on ne dispose pratiquement d'aucune information à ce sujet bien que chacun s'accorde à penser que ce secteur joue un rôle important dans l'économie nationale.

Pour remédier à cette lacune il est probable que des enquêtes auprès des producteurs (petits artisans et commerçants, tâcherons, transporteurs etc...) donneraient des résultats meilleurs et moins coûteux que des enquêtes auprès des consommateurs. Au départ les enquêtes auprès des producteurs se feraient branche par branche sur la base du recensement des "unités" de production et de quelques monographies approfondies.

2-2.- ENQUETE AUPRES DES MENAGES

Finalement l'élaboration d'une nouvelle base de Comptes Nationaux nécessite en priorité des enquêtes portant sur les biens et services issus du secteur "informel".

En attendant que soient réalisées des enquêtes de production et dans le cadre des enquêtes sur le coût de la vie on peut se fixer comme objectif d'estimer la consommation en volume des biens et services les plus importants issus du secteur informel :

- produits vivriers et alimentaires
- bois de chauffage,
- construction traditionnelle
- quelques produits de fabrication artisanales et les services les plus courants.

Pour ces produits et services, l'investigation se ramène en fait à une enquête alimentaire complétée par des questionnaires légers sur le logement, le bois de chauffage, les produits et services locaux les plus importants. Une telle enquête ne nécessite que des passages saisonniers de quelques jours seulement, elle est donc beaucoup moins onéreuse qu'une enquête budgets de famille qui nécessite des séjours prolongés auprès des familles.

2-3.- REMARQUE SUR L'INDICE DE DEFLATION NATIONAL POUR LA CONSOMMATION DES MENAGES.

Un indice national du coût de la vie ne peut être qu'une moyenne sans signification très précise en raison des disparités de mode de vie entre les diverses catégories sociales (ruraux, urbains en particulier). On peut toujours néanmoins calculer cet indice en pondérant les indices par catégories par les effectifs de chaque catégorie et le niveau moyen des dépenses de chaque catégorie.

Si l'on recherche un indice de déflation du Compte des Ménages de la Comptabilité Nationale pour passer du Compte en francs courants au Compte à prix constants (ou compte "en volume") il faut observer que la meilleure méthode n'est pas de déflater le Compte évalué en francs courants mais d'établir directement le compte en volume à partir des équilibres ressources - emplois sur biens et services établis en volume ou même en quantité physique branche par branche et autant que possible produit par produit.

C'est en fait la comparaison de l'agrégat "Consommation des Ménages" en francs courants avec ce même agrégat à prix constants qui fournira un indice "implicite" d'inflation pour la Consommation des Ménages". Cet indice national d'inflation implicite pourra alors être comparé avec l'indice moyen du coût de la vie obtenu par pondération des indices par catégorie **calculés** comme il est indiqué ci-après.

Cette comparaison, vu l'imprécision des Comptes annuels et la faible signification d'un indice moyen national, ne peut être qu'un contrôle de vraisemblance sur l'ordre de grandeur du taux national d'inflation. Elle nécessite cependant que les nomenclatures utilisées par ces deux instruments, Comptabilité Nationale et indices du coût de la vie, soient articulables.

Bibliographie sur l'évaluation des comptes à prix constants

Volume Méthodes du Systèmes élargi de Comptabilité Nationale -
Chapitre 8 - Collections de l'INSEE série C n° 44 - 45 Paris - Mai 1976.

3 - L'OBJECTIF "POLITIQUE DES REVENUS"

3-1.- DEFINITION

Selon les autorités, cet objectif comporte deux aspects principaux :

- une politique des revenus salariaux
- une politique des revenus agricoles par le biais de la fixation des prix aux producteurs des principales cultures commerciales (cacao, café, coton).

Le Ministère du Travail a précisé qu'il désirait un indice pouvant l'aider à déterminer une politique par zones de salaires. Il y a 3 zones actuellement : la 1ère comprend 4 grands centres urbains ; la 2ème 17 centres urbains de moyenne importance, la 3ème représente la zone rurale y compris les gros bourgs.

Il s'agit donc pour les autorités gouvernementales d'avoir un indicateur de l'évolution du rapport entre revenus et dépenses. Il faut alors essayer de mesurer le rapport entre : les revenus perçus, et ce que l'on peut et doit acheter qui représentent les dépenses socialement nécessaires. Celles-ci sont composées de :

- postes incompressibles comme par exemple les frais de scolarité, le loyer, les impôts ;
- et de postes compressibles comme l'alimentation, l'habillement...

La notion de "Dépenses" couvre un champ plus large que celle de "Consommation de biens et services" telle que celle-ci est définie dans la comptabilité nationale. En effet les dépenses socialement nécessaires incluent les transferts comme les impôts et certaines aides ou secours entre familles, ainsi que les frais correspondant aux amortissements des achats de biens durables comme les dépenses de construction d'habitation.

Les dépenses se transforment sous l'influence des conditions de la production (les conditions de l'offre) qui transforment les besoins sociaux (les conditions de la demande) et réciproquement, dans une certaine mesure seulement, les besoins peuvent influencer sur la production.

La transformation des dépenses se présente sous 2 aspects :

- un aspect qualitatif : c'est la substitution d'un produit à un autre ;
- un aspect quantitatif : c'est l'accroissement ou la diminution des quantités physiques des différents produits consommés.

La transformation qualitative des dépenses liée à la substitution de produits peut revêtir à son tour 2 caractères :

- un caractère temporaire : c'est le cas des variations saisonnières de la production et de la consommation de fruits et légumes ;

- un caractère définitif généralement progressif, plus ou moins rapide suivant le type de produits.

C'est par exemple le remplacement lent du bois par le pétrole pour la cuisson des aliments et celui plus rapide et maintenant presque achevé du toit végétal en natte par le toit en tôle, pour les habitations urbaines des régions forestières.

Comment mesurer une telle transformation des dépenses ?

Si l'on part du principe de mesurer des différences entre les dépenses de deux périodes successives, il faut garder à l'esprit le rapport entre revenu disponible et dépenses nécessaires et relier les dépenses exprimées en valeur marchande à leur expression en quantités physiques. L'objectif à atteindre est alors de mesurer l'évolution du coût de la vie à travers celle du niveau de vie.

3-2.-POUR APPROCHER CET OBJECTIF TROIS INDICATEURS SONT POSSIBLES :

a) l'indicateur d'évolution des prix

Il est fondé sur la comparaison du prix d'un même produit à des moments distincts.

Théoriquement cette méthode repose sur le postulat suivant : lorsque la "qualité" d'un produit, vue sous l'angle de ses caractéristiques physiques, ne change pas, le prix ne doit pas varier (1).

Ce postulat appelle deux remarques :

- d'une part il ne correspond pas à la réalité : le prix peut varier sous l'influence d'une modification de la productivité, indépendamment de la qualité du produit.

- d'autre part il ne correspond pas au problème à résoudre pour une politique des revenus. Ceux-ci sont liés aux dépenses réelles fondées sur des changements quantitatifs et qualitatifs des produits et services consommés.

(1) Ce postulat est souvent formulé de manière opposée : "lorsque le prix d'un produit varie, on examine si sa qualité a changé".

Pratiquement un indice des prix se heurte à l'impossibilité à moyen terme de retrouver des produits rigoureusement comparables et à la difficulté de prendre en compte les changements de pondération résultant des substitutions de produit ou des variations de prix. En effet dès qu'un produit disparaît ou que son prix change, cela entraîne des modifications multiples sur la consommation des autres produits ; il y a interaction entre les différents produits consommés.

Un indice des prix n'est donc rigoureux selon son propre postulat que sur un produit élémentaire et stable, donc sur un produit bien défini et sur courte période. Celle-ci varie suivant les produits, de quelques mois pour l'habillement à quelques années pour le mobilier (matelas, lit...).

b) L'indicateur d'évolution des dépenses effectives

Il se mesure en comparant les dépenses réelles totales des ménages durant deux périodes distinctes. Ces dépenses portent nécessairement sur des produits quantitativement et parfois qualitativement différents. La comparaison entre ces deux ensembles de dépenses n'a de sens que du point de vue de leur structure c'est à dire de leur composition exprimée en quantités physiques. Elle n'en a pas du point de vue du niveau des dépenses, exprimé en valeur sous forme monétaire.

Or l'unité de mesure commune à l'ensemble des dépenses est la valeur monétaire puisqu'il n'y a pas d'unité physique commune aux différents postes de dépenses. La comparaison de deux niveaux de dépenses effectives globales, exprimés en valeur monétaire, est sans objet si elle ne peut être rapportée à des quantités physiques comparables.

Cependant la mesure des dépenses effectives est une étape indispensable pour construire l'indicateur de niveau de vie en même temps qu'un indicateur des modifications de structure des dépenses.

c) L'indicateur d'évolution de niveau de vie

Il se propose d'intégrer les changements qualitatifs de produits et les changements quantitatifs d'un même produit dans les dépenses socialement nécessaires d'une période à l'autre.

Pour cela on s'appuie :

- d'une part sur les dépenses effectives des ménages ;
- d'autre part sur les normes élaborées par les institutions sociales.

Par exemple en matière de construction de logements en ville, l'Etat oblige à doter toute habitation d'un toit en "dur" (tôle, fibro ciment, béton) au lieu du traditionnel toit végétal. Le toit en tôle représente une norme légale, et en même temps un minimum nécessaire et obligatoire alors qu'il ne l'était pas il y a quelques années.

Ainsi la norme sociale change et avec elle les besoins et les dépenses nécessaires.

L'indice du niveau de vie se propose de prendre en compte le mouvement des besoins et des dépenses en s'appuyant sur la variation des normes socialement admises. Ces normes sont un moyen commode pour mesurer le mouvement des dépenses socialement nécessaires. (Voir en annexe 3 les sources d'information pour l'élaboration des budgets-type).

Ces normes, de même que les dépenses effectives des familles sur lesquelles elles s'appuient, ne sont précises que si elles se réfèrent à des catégories de population bien définies et relativement homogènes. (Voir en annexe 2 la définition des populations de référence).

Il est donc envisagé de calculer un indice par catégorie de population. Par la suite un indice global pour l'ensemble de la population est toujours calculable sur la base d'indices spécifiques.

3-3.-PRINCIPES GENERAUX D'ELABORATION DE L'INDICE DU COUT DE LA VIE BASÉ SUR L'EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE

L'objectif est d'établir un budget moyen des dépenses nécessaires pour une période et une catégorie de population déterminées.

Moyens : a) quantifier ce budget-type en unités physiques pour chaque produit particulier ex. x kg de bananes, y pantalons tergal, z litres de pétrole

b) valoriser chacune de ces quantités au prix du marché de la période. L'indice sur l'ensemble des dépenses est construit en rapportant les valeurs de 2 budgets type correspondant à deux périodes distinctes.

Remarques :a) pour tenir compte des changements quantitatifs du niveau de vie, il faut réviser périodiquement les quantités physiques dans le budget-type de chaque période.

Par exemple pour tenir compte de la tendance générale à l'augmentation de la distance du trajet domicile-travail en zone urbaine, il faut augmenter périodiquement le nombre moyen de km parcourus dans le budget des dépenses nécessaires.

De même il faut tenir compte de l'augmentation du nombre de cahiers nécessaires pour une même classe, de l'augmentation de la surface minimum du lotissement urbain, de celle de l'habitat telle qu'elle se réalise effectivement et telle qu'elle peut être planifiée par le gouvernement.

b) Pour tenir compte des changements qualitatifs des produits, il faut réviser périodiquement la nomenclature des produits, services et transferts qui composent le budget-type.

Chaque élément de cette nomenclature est donc instable dans le temps et il est hors de question de calculer un indice sur chacun des éléments du budget.

Par contre, il semble possible de classer l'ensemble des dépenses par grands postes ou "fonction de consommation" dont la stabilité est relativement plus grande. Ainsi on peut prévoir avec certitude que les fonctions d'Alimentation, d'Habillement, de Logement, de Transports subsisteront. Il est alors possible de calculer un indice pour chaque grand poste de dépenses en même temps que pour l'ensemble des dépenses.

Conclusion :

L'indice du coût de la vie basé sur l'évolution du niveau de vie se calcule en rapportant la valeur globale de la dépense de la période courante à celle de la période précédente ; les dépenses sont évaluées à partir de quantités physiques valorisées au prix du marché ; ces quantités peuvent varier d'une période à l'autre ainsi que la qualité des produits composant chaque grand poste de dépenses. L'évaluation périodique du budget n'est donc pas la simple réévaluation aux prix de la période courante, des quantités physiques de la période de base, c'est l'évaluation aux prix courants des quantités nouvelles de la période courante.

Toutefois ces quantités nouvelles ne peuvent être inférieures à celles de la période de base, sous peine de masquer une éventuelle baisse de niveau de vie.

Ceci différencie l'évolution du niveau de vie de celle des dépenses effectives. Ces dernières peuvent porter sur des quantités inférieures à la période 2 par rapport à celles de la période 1, tout en correspondant à une valeur marchande supérieure à la période 2 si les prix ont fortement augmenté. C'est pourquoi un indice calculé sur l'évolution de la valeur des dépenses effectives ne nous renseigne pas sur la réalité du coût de la vie.

Par contre un indice calculé sur l'évolution de la valeur des dépenses nécessaires à partir de quantités physiques au moins égales à la période de base permet une approche plus rigoureuse de l'évolution du coût de la vie.

La comparaison entre la structure des dépenses effectives et celle des dépenses nécessaires nous renseignera sur la manière dont les populations ont réagi à cette évolution du coût de la vie.

3-4.-FREQUENCE DE L'ELABORATION DE L'INDICE DU COUT DE LA VIE

Tel qu'il vient d'être défini, le calcul du coût de la vie se fait à partir de l'évaluation d'un budget de dépenses correspondant à une certaine période.

Afin de dégager une tendance à moyen terme voire à long terme, il est d'usage de présenter des budgets de dépenses annuelles. Ceci permet en effet d'isoler les variations saisonnières qui sont temporaires, des variations définitives qui ont une tendance irréversible.

Il serait souhaitable d'établir des budgets saisonniers des dépenses afin de tenir compte des goulots d'étranglement qui peuvent survenir entre par exemple des revenus fixes et réguliers des salariés et des variations soudaines et ponctuelles de certaines dépenses comme les frais de scolarité ; ou bien, entre les revenus variables et irréguliers des agriculteurs et certaines dépenses régulières nécessaires comme l'achat de viande.

La lourdeur et la complexité de cette tâche empêche de la réaliser pour le moment.

Compte tenu des disponibilités financières, matérielles et humaines, il semble que le rythme d'élaboration optimum des budgets soit l'année. Cette période coïncide avec celle de l'élaboration des statistiques de production et de consommation dans les entreprises et les services techniques des Ministères lors des bilans annuels. Ainsi l'année serait la période de référence pour l'établissement des quantités physiques du budget-type et ce travail serait renouvelé chaque année. Cette fréquence annuelle d'élaboration semble possible pour la zone urbaine (correspondant aux zones I et II de salaires).

Par contre, il est vraisemblablement impossible de soutenir un tel rythme pour l'ensemble de la zone rurale. Son étendue et sa diversité demanderaient des moyens en hommes et en matériel, et donc des crédits, hors de proportion avec ce qui est envisageable. (Voir le coût de ces différentes études au paragraphe 4 et en annexe IV).

Dans l'intervalle séparant l'élaboration de 2 budgets-type un indice des prix à fréquence mensuelle peut être construit à partir des relevés de prix sur les produits et services les plus importants dont la nomenclature est établie dans le budget de l'année précédente. Pour calculer cet indice mensuel des prix, on se heurtera aux changements de produit comme c'est le cas pour tous les indices de ce type. Cependant sur une période d'un an, les changements de produits devraient être peu importants, hormis l'habillement et les variations saisonnières de l'alimentation. Ceux-ci pourront être traités comme ils le sont actuellement dans l'indice des prix de la capitale à quelques aménagements près. Les distorsions qui en résultent ne sont pas très graves si l'on s'abstient de raccorder l'indice de prix sur plus d'un an.

Cet indice mensuel des prix n'a qu'un intérêt conjoncturel à très court terme dans l'attente de l'indice annuel du coût de la vie. Ces deux indices ne peuvent pas être raccordés entre eux. Leur comparaison devra être faite avec prudence puisqu'ils n'ont pas le même contenu.

4 - SCHEMA D'ENQUETE - COUT - CALENDRIER

4-1 PRINCIPES GENERAUX D'ETABLISSEMENT DES BUDGETS-TYPE ET ARTICULATION DES DIFFERENTES TECHNIQUES D'ENQUETES

Ces principes s'appuient sur ceux énoncés lors de l'identification des objectifs (chapitre I). Ils consistent à :

a) Rechercher l'information de deux manières complémentaires :

- d'une part auprès des statistiques existantes dans les Services techniques des Ministères, des entreprises, des instituts de recherche et auprès de spécialistes ayant déjà effectué une synthèse de l'information sur un domaine particulier.

- d'autre part auprès des familles au moyen d'enquêtes plus légères que les classiques enquêtes budget de famille ; ces enquêtes par entretien sont basées sur le principe d'une participation active de l'enquêté qui élabore et synthétise les éléments essentiels de son budget au cours d'une discussion avec l'enquêteur.

b) Assurer une observation permanente avec un personnel permanent au moyen de crédits annuels afin de suivre l'évolution des phénomènes.

c) Maîtriser les problèmes conceptuels et les techniques de résolution de ces problèmes en partant des questions les plus simples pour aller aux plus complexes, ce qui permet de former progressivement le personnel chargé de la réalisation de l'étude.

d) Pouvoir présenter des résultats partiels mais précis, à l'appui d'une éventuelle demande de crédits supplémentaires en vue de l'extension ou de l'approfondissement de l'étude. Même s'ils sont limités à un univers restreint ces résultats prouvent que la méthode et le personnel ont fait leurs preuves.

A partir de ces principes généraux nous pouvons déterminer les étapes de l'étude et les différents types d'enquêtes. La partie des dépenses la plus adaptée à la méthode de collecte d'informations définie ci-dessus (a) semble être la partie monétaire ou marchande.

C'est en effet sur cette partie qu'on dispose du maximum d'informations auprès des ministères ou des entreprises (voir en annexe le détail de ces sources d'information pour chaque poste de dépenses).

C'est aussi sur cette partie que la technique d'enquête par entretien approfondi semble la mieux adaptée en raison du caractère périodique précis de la plupart

RELEVES DE PRIX PERMANENTS

CENTRALISATION DES INFORMATIONS EXISTANTES SUR LES "NORMES SOCIALEMENT ADMISES" (CONTINUE)

(A) INTERVIEW APPROFONDIES URBAINS
ANNUELS SAUF L'ANNEE DE (C)
/CATEGORIES SOCIALES/REGIONS

(B) INTERVIEW APPROFONDIES RURAUX (ZONE 3) /CATEGORIES /REGION TOUS LES 5 ANS
1 AN AVANT (D)

(C) ENQUETE CONSOMMATION URBAINE
TOUS LES CINQ ANS
→ CONTROLE METHODE INTERVIEW SUR qq RUBRIQUES
→ DEPENSES FREQUENTES DES PRODUITS DIVERS P/POSTES
→ VARIATIONS SAISONNIERES
→ CONSOMMATION BIENS ET SERVICES ISSUS DU SECTEUR "IN FORMAL"
→ CRITERES DE DIFFERENCIATION DES MENAGES

(D) ENQUETE CONSOMMATION RURALE
TOUS LES 5 ANS
1 REGION PAR AN
- IDEM (C)

Rassemblement des connaissances sur CARACTERISTIQUES ET MODE DE FONCTIONNEMENT DU MILIEU RURAL REGIONAL
- PAR RECENSEMENTS ET ENQUETES ANTERIEURES
- CONSTITUTION DE FICHER VILLAGE
→ ANALYSES DES MONOGRAPHIES ET DES ETUDES DE PROJET
→ CHOIX DU VILLAGE-TYPE, IDENTIFICATION /CATEGORIES SOCIALES
→ METHODES, NOMENCLATURES -
→ CONNAISSANCES INTERACTION-TRAVAIL, ^{PRODUCTION REVENUS} _{DEPENSES CONSOMMATION}

RATION, TYPE MINIMUM
- SUR LA BASE CONSOMMATION MOYENNE DES PLATS HABITUELLEMENT CONSOMMES
- EVOLUTION DU COÛT DE LA RATION TYPE.

OBJECTIF COÛT DE LA VIE

OBJECTIF COMPTABILITE NATIONALE

ELEMENTS D'APPRECIATION SUR PROBLEMES NUTRITIONNELS

LES DIFFERENTS TYPES D'INVESTIGATION ET LEUR ARTICULATION

des dépenses qui permet de calculer une fréquence mensuelle ou annuelle de chacun des éléments de dépenses.

Ainsi il est possible en une journée, à raison d'un ou de deux interviews auprès du mari et de l'épouse, de fixer de manière relativement précise le budget annuel des dépenses de leur famille. (Voir au chapitre 5 le détail de cette technique d'enquête).

L'enquête sur les dépenses correspond bien à la politique des revenus qui concerne également la partie monétarisée de l'activité. Cependant la notion de niveau de vie ne peut laisser de côté l'autoconsommation et les échanges en nature. Or celle-ci est plus difficilement cernable par la méthode précédente du fait que les recoupements permettant de vérifier la fiabilité des quantités déclarées sont moins nombreux.

Là où l'autoconsommation est importante il faut donc envisager une enquête budget-consommation à passages répétés de plusieurs jours chacun. Cependant celle-ci pourra être allégée par rapport à une enquête classique en portant principalement sur les produits et certains services autoconsommés (construction de logement, confection d'habits), sur certaines dépenses monétaires diverses concernant des petites quantités et des petites valeurs qui auraient pu être écartées lors de l'enquête par interview, enfin sur certaines grosses dépenses simples à observer ce qui permettrait de valider les résultats de l'enquête par interview.

Pour des raisons de méthode autant que pour des raisons financières, la zone la plus adéquate au démarrage de ce programme d'étude semble être la zone urbaine (correspondant aux zones de salaires I et II). C'est en effet le milieu où il y a le moins d'autoconsommation (12 % des dépenses totales de l'ensemble de la population dans la capitale en 1965, et le moins de dispersion géographique des familles, donc le moins de déplacements coûteux. On peut par conséquent y tester la méthode légère d'enquête par entretien.

Dans une deuxième étape, si cette méthode donne satisfaction, on peut entreprendre de l'étendre à une partie de la zone rurale tout en procédant à l'enquête budget allégée à passages répétés en zone urbaine.

Dans les étapes suivantes, si les méthodes ont fait leurs preuves, on peut étendre progressivement l'enquête à l'ensemble de la zone rurale. De cette manière on occupe un personnel permanent et bien rôdé et le coût de l'étude étalée sur plusieurs années peut entrer dans le cadre d'un programme annuel de crédits.

Remarquons cependant que la couverture de l'ensemble de la zone rurale, si elle se fait par étapes demande plusieurs années et ne peut être renouvelée tous les ans dans sa totalité. Mais cet inconvénient existe aussi avec les enquêtes classiques sur les "budgets de familles" qui demandent un délai de 3 ans avant la sortie des résultats et ne sont renouvelables, vu leur coût, que tous les 10 ans ; de plus celles-ci comportent l'inconvénient majeur de ne pas observer l'évolution dans l'intervalle ce qui interdit toute construction d'un indice au moins annuel.

Il ne reste à articuler ces 2 types d'enquêtes avec les relevés de prix indispensables pour toute observation suivie de l'évolution dans l'intervalle des passages auprès des familles. Là encore si des relevés mensuels de prix semblent possibles sur l'ensemble de la zone urbaine, il n'en est pas de même sur la zone rurale. Une enquête préalable auprès du Ministère de l'Agriculture et des services spécialisés devrait permettre de déterminer les principales variations saisonnières de la production et de la consommation en zone rurale qui pourraient être liées à des variations de prix.

Ceci permettrait de fixer la fréquence optimum des relevés de prix en zone rurale (de l'ordre de 3 ou 4 fois par an ?).

Enfin ce programme d'étude pourrait s'appuyer sur des enquêtes approfondies de type "monographique" effectuées actuellement par certains chercheurs sur des zones limitées. Ces études approfondies, en analysant la relation entre productivité du travail et production, revenus et dépenses, production et consommation, devraient permettre de saisir les causes de l'évolution du niveau de vie.

Par ailleurs, les résultats synthétisés de ces différentes enquêtes pourraient fournir certaines données de structure sur la consommation des familles utilisables par la Comptabilité Nationale.

Ces différentes enquêtes forment un tout dont il serait illusoire de vouloir isoler une partie. En effet :

- d'une part chaque type d'enquête apporte des informations complémentaires,
- d'autre part bien que les méthodes soient différentes, l'enquête par entretien unique est une phase préparatoire à une enquête à passages répétés en ce sens qu'elle lui fournit une connaissance préalable de la nomenclature des dépenses, des critères de stratification sociale, des fréquences et des lieux d'achats.

Ces informations permettent un sondage beaucoup plus rationnel dans le temps et dans l'espace qu'un simple sondage au hasard sur une liste de recensement démographique.

Ce sondage raisonné par rapport aux objectifs poursuivis permet, à précision égale sur les résultats, de diminuer sensiblement la taille de l'échantillon nécessaire, la durée de l'observation, le champ économique de l'observation, ce qui permet du même coup de diminuer les délais de réalisation et d'obtention des résultats et donc les coûts.

4-2 COUT DE REALISATION DU PROGRAMME D'ENQUETE

Le programme comporte donc 2 types d'enquête :

- l'enquête par entretien approfondi à passage unique sans mesure directe.

- l'enquête classique pour les budgets de familles à passages répétés avec mesure (pesée de certains produits etc...).

Chaque type d'enquête est adapté à la zone urbaine et à la zone rurale ce qui fait au total 4 sortes d'enquête.

Les coûts ci-dessous sont exprimés en F. CFA par grand poste de dépense. Pour le détail de chaque poste on pourra se reporter en annexe IV :

MILIEU URBAIN (21 centres)

4.2.1- Coût de l'enquête par entretien approfondi

- a - Domaine d'enquête : 21 centres urbains.
- b - Fréquence : annuelle.
- c - Population de référence : les 4 catégories sociales définies en annexe II modeste, moyenne, aisée originaire, aisée expatriée.
- d - Effectif de l'échantillon : 60 familles pour chaque catégorie sociale dans les 2 centres urbains principaux ; 30 familles par catégorie sociale dans les 19 autres centres soit au total :
(60 x 4 x 2) + (30 x 4 x 19) = 2430 familles.
- e - Durée de l'enquête dans chaque famille : 2 à 3 heures pour une famille de taille moyenne ; interview réalisé en 1 ou 2 passages auprès du mari et de sa (ou ses) épouses.
- f - Rendement : 1 famille enquêtée par enquêteur et par jour (soit en moyenne 22 familles par mois et par enquêteur). Le reste du temps disponible dans la journée sera consacré à des relevés de prix, et des pesées d'unités non métriques (tas de légumes par exemple).
- g - Nombre de mois / enquêteurs à raison de 22 familles / mois / enquêteur

$$\frac{2430}{22} = 111 \text{ mois / enquêteurs.}$$

- h - Effectif d'enquêteurs : si l'on répartit l'enquête sur l'année,

10 enquêteurs suffirent : $\frac{111}{12} \neq 10$

Compte tenu des défections pour maladie, démission... et compte tenu de la répartition inégale selon les régions il faut prévoir 12 enquêteurs.

i - Masse salariale des enquêteurs :

50 000 F (par mois) x 12 (mois) x 12 enquêteurs =	7 200 000
j - Frais de tournée de l'encadrement moyen (fonctionnaire)	2 184 000
k - Frais de tournée de l'encadrement supérieur (fonctionnaire)	1 890 000
(équipe de Direction de l'enquête)	
l - Frais de transport des enquêteurs	3 000 000
m - Frais de transport des contrôleurs	1 400 000
n - Frais de transport de l'encadrement supérieur	
Remise en état de véhicules d'occasion.	
Frais de fonctionnement, réparation, assurance, salaire	
des chauffeurs pour les véhicules tout terrain.	
	10 310 000
o - Mobilier de bureau	1 477 000
p - Papier	240 000
q - Autres fournitures de bureau	300 000
r - Secrétariat dactylographique - 1 dactylo pendant 12 mois	360 000
s - Matériel d'enquête	<u>348 000</u>

Total général F. CFA 28 709 000
arrondi à 29 millions

Remarque : lors du renouvellement de ce type d'enquête, des économies sur le matériel de bureau et sur une partie du matériel de transport (mobylettes) pourront être réalisées. Elles compenseront l'augmentation globale du coût, due à l'inflation.

4-2-2- Coût de l'enquête consommation en milieu urbain

(21 centres) Méthode à passage répétés avec pesée - FREQUENCE : tous les 5 ans.

Cette enquête a pour objectif de préciser les quantités de produits autoconsommés (essentiellement en alimentation, logement), préciser l'importance et la composition des dépenses diverses courantes, de vérifier la validité des résultats concernant certaines dépenses relevées dans l'enquête par interview.

Elle ne porte donc pas sur l'ensemble du budget de la famille et notamment ne donnera pas de renseignements sur le niveau des revenus mais seulement sur leur nature et leur composition (selon les types d'activité par ex.).

Ces objectifs restreints permettent de réduire sensiblement la durée de chaque passage auprès des familles. Cette durée ne devrait pas dépasser 4 ou 5 jours répétés durant 3 passages dans l'année. Les informations apportées par l'enquête par interview sur les fréquences d'achat, l'année précédente devraient permettre de faire un sondage systématique dans le temps en répartissant judicieusement dans la période annuelle et à l'intérieur du mois l'ensemble des ménages appartenant à une même catégorie préalablement définie.

Ces mêmes informations devraient également permettre de réduire sensiblement la taille de l'échantillon. En effet les interviews dans les 21 centres urbains devraient nous préciser les différences et les ressemblances pouvant exister entre eux afin de délimiter les spécificités régionales.

Ainsi en partant des 4 populations de référence (modeste, moyenne, aisée originaire, aisée expatriée) on peut prévoir (bien que ceci soit prématuré en l'état actuel de nos connaissances avant l'enquête par interview) que les 21 centres pourront être réduits à environ 5 régions urbaines.

A raison de 30 familles par catégorie de population et par région, l'échantillon total serait de : $30 \times 4 \times 5 = 600$ familles. Si l'on juge que la représentation de certaines régions comportant les grandes villes est insuffisante avec 120 familles, on peut doubler l'échantillon pour les régions englobant les 2 plus grandes villes, ce

qui porterait l'effectif enquêté à 840 familles.

- Durée de l'enquête dans une famille : 5 jours, dont 4 jours de relevés effectifs sur les poids et les prix des produits : le 1er jour étant consacré au repérage et à la présentation dans la famille enquêtée.
- Chaque enquêteur devrait pouvoir enquêter 2 familles par jour ; soit à raison de 25 jours de travail par mois, 10 familles par mois.

En fait il semble difficile à un enquêteur d'observer plus d'une famille par jour à cause des pesées alimentaires. Dans ce cas il faudrait doubler les frais d'enquêteur ou réduire l'échantillon si l'on conserve le budget ci-dessous.

(Voir détail des postes en annexe IV - 2).

- Pour 3 passages dans l'année, chaque cycle d'observation des 840 familles s'étend sur 4 mois. Chaque enquêteur observant 40 familles durant cette période. Nombre d'enquêteurs nécessaires : $\frac{840}{40} = 21$; compte tenu des défections et des remplacements, le nombre total nécessaire est de 25 enquêteurs dont les 12 ayant fait l'enquête par interview l'année précédente formeront l'ossature.

a - Masse salariale enquêteurs : 50.000 x 12 x 25 =	15.000.000 F	
b - Frais de tournée des 7 contrôleurs provinciaux		
(1)	2.200.000 F	
c - Frais de tournée de l'équipe de direction (1)	<u>2.000.000 F</u>	19.200.000
d - Frais de transport des enquêteurs	5.050.000 F	
e - Frais de transport des contrôleurs	3.540.000 F	
f - Frais de transport de l'équipe de direction	<u>10.490.000 F</u>	19.080.000
g - Location de bureau	3.000.000 F	
h - Papier et fournitures de bureau	700.000 F	
i - Secrétariat - 2 dactylos à 30 000 x 12 =	720.000 F	
j - Matériel de bureau 2 machines à écrire	300.000 F	
k - Matériel d'enquête	<u>725.000 F</u>	5.445.000
- Les frais d'analyse programmation, de traitement des données par ordinateur sont supportés par le budget courant de fonctionnement des services intéressés.		
Total F. CFA		<u>43.725.000</u>

Arrondi à 45 millions compte tenu des imprévus et de l'inflation d'ici 1978, date de réalisation de cette phase de programme.

Il sera sans doute nécessaire de renforcer le personnel affecté dans la capitale, par plusieurs agents techniques et adjoints techniques. Ce personnel a cette année-là la double tâche de sortir les résultats de l'enquête par entretien approfondi de l'année précédente et de préparer le dépouillement de l'enquête budget en cours. Pour l'exploitation de l'enquête Consommation sur ordinateur, une équipe de codificateurs est de plus nécessaire (Voir calendrier prévisionnel d'enquête et annexe 5).

(1) Voir le budget précédent concernant l'enquête par entretien approfondi.

Pour la zone urbaine, les budgets des deux types d'enquête - enquête par entretien unique et enquête à passages répétés - comprennent le coût des relevés de prix à raison de 2 à 3 par mois dans chaque centre urbain.

Ces relevés sont effectués soit par l'enquêteur le matin sur les marchés dans la ville où il se trouve pour l'enquête auprès des familles, soit par le contrôleur (agent du Service Statistique provincial) dans les autres centres où il n'y a pas momentanément d'enquêteurs.

Au fur et à mesure de l'approfondissement de la connaissance de ce milieu urbain, il devrait être possible de réduire sensiblement l'échantillon de l'enquête par entretien par exemple en réunissant plusieurs centres urbains secondaires dans un même strate homogène par rapport aux principales activités de production et de consommation. Ceci permettrait d'abaisser le coût à moins de 25 millions.

Il n'en est pas de même pour l'enquête consommation à passages répétés dont l'évaluation ci-dessus constitue un minimum.

4-2-3 Articulation des enquêtes en milieu rural

L'enquête par entretien approfondi précède celle à passages répétés, laquelle est centrée sur la mesure de l'autoconsommation, des échanges en nature, des achats de biens provenant du secteur "informel" (non "moderne" ou non capitaliste). L'enquête par entretien est elle-même précédée par une recherche préparatoire basée sur les informations existantes en vue de stratifier la zone rurale, choisir les villages et les familles à enquêter.

Suivant le principe général qui consiste à assurer une observation périodique fréquente au moindre coût avec un personnel permanent, il semble souhaitable de répartir le travail d'enquête sur la zone rurale sur plusieurs années.

L'ensemble de la zone rurale serait ainsi découpée en plusieurs régions enquêtées successivement tour à tour.

L'enquête par interview à passage unique durant 1 jour dans l'année, ne demandant pas un grand nombre d'enquêteurs, pourrait s'étaler sur 2 ans (1ère année sur la moitié Sud, 2ème année sur la moitié Nord du pays) afin de réduire les déplacements des contrôleurs et des superviseurs de l'équipe centrale basée dans la capitale.

Les relevés de prix à raison de 3 passages par an pour tenir compte des variations saisonnières dans chaque village pourraient porter sur la même zone que l'enquête par entretien c'est-à-dire chaque année sur la moitié du territoire national. De cette façon les relevés de prix couvriraient l'ensemble de la zone rurale tous les 2 ans.

Un indice du budget monétaire des dépenses nécessaires en milieu rural pourrait être établi tous les 2 ans.

Enfin l'autoconsommation, les échanges en nature, qui permettent de déterminer plus précisément le niveau de vie, seraient observés chaque année sur 1/4 du territoire rural, avec l'enquête consommation à 3 passages répétés, de 5 jours chacun.

De cette manière l'enquête consommation se renouvellerait tous les 5 ans dans chaque région compte tenu d'une année sans enquête rurale, l'année de l'enquête consommation en zone urbaine (Voir le calendrier de ce programme d'enquête au paragraphe 4-3).

4-2-4 - Coût de l'enquête par entretien approfondi en zone rurale

Il semble que la population rurale puisse se classer en 3 catégories sociales (modeste, moyenne, aisée) sous réserve des résultats du recensement agricole (Voir annexe II).

- L'analyse des informations existantes sur la région à enquêter (monographie de chercheurs en sciences sociales, projets de développement d'une zone déterminée, fichiers - villages...) devrait permettre un choix réduit de villages représentant la diversité du domaine d'enquête.

Par exemple pour la zone cacaoyère, les caractères agronomiques paraissent assez homogènes.

Sur l'ensemble de la zone, par contre les habitudes alimentaires sont sensiblement différentes selon l'ethnie. Seule une étude des renseignements existants nous permettra de préciser ces différences.

Selon les régions, la taille des villages varie et donc avec elle le nombre maximum possible de familles à enquêter. Cependant même dans les zones où beaucoup de villages sont de petite taille, il serait souhaitable d'observer au moins 15 familles par villages ; ceci permet d'avoir au moins 5 familles pour chacune des 3 catégories sociales dans un milieu géographique équivalent et en même temps de réduire les frais de transport qui représentent une part très importante des enquêtes en zone rurale.

Il ne semble pas nécessaire d'enquêter plus de 300 familles par province réparties dans plus de 15 à 20 villages, soit pour l'ensemble de la zone rurale nationale environ 2000 familles réparties dans 100 à 140 villages.

Cet échantillon ne permet certes pas de présenter des résultats spécifiques à toutes les particularités rurales, ne serait-ce que du simple point de vue alimentaire, mais il est en rapport avec le nombre d'indices qu'on peut construire pour l'ensemble de la zone rurale, compte tenu des moyens envisageables. Les déplacements des enquêteurs entre villages devront se faire en automobile et ceux à

l'intérieur des villages à pied sauf dans quelques gros bourgs où des pistes carrossables permettent l'emploi d'une mobylette.

Pour ces raisons on ne peut demander aux enquêteurs en zone rurale d'avoir le même rendement mensuel qu'en ville même s'ils enquêtent également une famille par jour.

Déduction faite des jours de repos des enquêteurs, des jours de marché où les femmes peuvent s'absenter une grande partie de la journée et des jours consacrés aux déplacements, aux présentations, on peut espérer un rythme de 15 familles enquêtées par enquêteur et par mois, le budget qui suit concerne le coût annuel d'enquête par entretien sur la moitié du territoire national.

1.000

- Nombre de mois/enquêteurs : $\frac{\text{---}}{15} = 66$ mois

15

- Si l'enquête s'étale sur un an, il suffit de 6 enquêteurs pour couvrir la moitié du territoire national.

a - Masse salariale des enquêteurs	50.000 x 12 x 6 =	3.600.000
b - Frais de tournée des contrôleurs (les frais de tournée de l'équipe de direction sont déjà comptés dans l'enquête urbaine).		1.260.000
c - Frais de transport des enquêteurs, des contrôleurs et de l'équipe de direction.		8.460.000
d - Secrétariat - 2 dactylos : 30.000 x 2 x 12 =		720.000
e - Papier et fournitures de bureau		260.000
f - Matériel d'enquête		<u>210.000</u>
	Total général F. CFA	14.510.000

arrondi à 15 millions

4-2-5- Coût de l'enquête consommation à passages répétés
en zone rurale

Le devis ci-dessous porte sur un quart du territoire rural national conformément aux principes exposés précédemment.

Les renseignements apportés par l'enquête par interview sur la région Sud devraient permettre de choisir un échantillon de petite taille, si possible un sous-échantillon des familles enquêtées l'année précédente par interview unique. Si l'on considère qu'il y a environ 2 grandes régions ou deux zones nettement distinctes dans chaque quart du territoire national et que nous envisageons de distinguer 3 catégories sociales principales, a raison de 30 familles par classe nous avons besoin d'un échantillon de $30 \times 3 \times 2 = 180$ familles. Soit environ 200 familles, enquêtées 3 fois dans l'année durant 5 jours à chaque passage.

En zone rurale parce que l'autoconsommation est plus importante et les déplacements plus lents, l'enquêteur ne peut observer qu'une famille à la fois soit 4 par mois.

Sur 1/3 de l'année (soit 4 mois) correspondant à 1 cycle d'observation chaque enquêteur = $4 \times 4 = 16$ familles.

	200	
- <u>Nombre d'enquêteurs</u> :	$\frac{200}{16}$	= environ 13
a - Salaire des enquêteurs	$50.000 \times 12 \times 13 =$	7.800.000
b - Frais de tournée de l'équipe de direction =		1.260.000
c - Frais de tournée de 3 contrôleurs (fonctionnaires) =		1.260.000
d - Frais de transport des enquêteurs		19.110.000
e - Matériel d'enquête 35.000 F par personne x 12 =		420.000
f - Papier		200.000
g - Fournitures de bureau		200.000
h - Salaire de 4 codificateurs 25.000 F/mois prime comprise x 4 x 12 =		<u>1.200.000</u>
	Total général	31.450.000

arrondi à 32 millions.

4-3 - CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROGRAMME D'ENQUETE

Selon les principes généraux définis au paragraphe 4-1 ce calendrier est fondé sur la double articulation :

- a) de l'enquête par entretien approfondi sur les dépenses (combinée aux relevés de prix) avec l'enquête à passages répétés sur la consommation.
- b) des enquêtes urbaines avec les enquêtes rurales.

LEGENDE :

- x Présence d'une enquête
- Absence d'une enquête

	Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Enquête urbaine par interview		x	-	x	x	x	x	-	x	x
Enquête urbaine consommation		-	x	-	-	-	-	x	-	-
Enquête rurale par interview		-	SUD x	NORD x	SUD x	NORD x	SUD x	NORD x	SUD x	NORD x
Enquête rurale consommation		-	-	Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV	-	Zone I	Zone II

On s'est arrangé pour qu'il n'y ait, une même année, jamais plus de 2 enquêtes dépenses par entretien et une enquête consommation à passages répétés. L'année de l'enquête consommation urbaine, on peut supprimer l'enquête dépenses par entretien à condition que l'enquête consommation porte sur un sous-échantillon de l'enquête dépenses de l'année précédente et que la technique de l'entretien rétrospectif soit utilisée simultanément sur ce sous-échantillon.

Le détail des opérations prévues et leur coût année par année est présenté en annexe V.

REMARQUES SUR LE PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE PAR ANNEE

- La dépense moyenne annuelle s'élève à environ 70 millions en variant de 64 à 72 millions sauf la 1ère année expérimentale en zone urbaine dont le coût est inférieur à 30 millions.
- Ces dépenses ne comprennent pas le personnel d'encadrement fonctionnaire dont il faudra renforcer les effectifs actuels.
- Le nombre d'enquêteurs permanents est de 31 chaque année dont la moitié devrait être de sexe féminin pour enquêter séparément auprès des femmes mariées.
- L'intégration des dactylos, chauffeurs, codificateurs et enquêteurs au statut d'agent de l'état permettrait de diminuer sensiblement les devis d'enquête qui seraient à ce moment réservés au matériel.
- La dépense moyenne de 70 millions devrait être stable sur les 6 premières années, car d'une part, le devis du matériel de transport et du mobilier est basé sur un renouvellement annuel alors que ce matériel peut durer 2 à 3 ans mais d'autre part, l'augmentation des charges dues à l'inflation n'a pas été comptée. Ceci compense cela.
- Les frais d'exploitation des données sur ordinateur depuis la perforation n'ont pas été comptabilisés dans ces devis.
- L'indice annuel du coût de la vie en zone urbaine est disponible la deuxième année, puis en permanence tous les ans accompagné d'un indice mensuel des prix urbains.
- L'indice annuel du coût de la vie en zone rurale est disponible dès la 4ème année sur la zone Sud et dès la 5ème année sur la zone Nord accompagné d'un indice trimestriel des prix.
- Les données de structure sur la consommation y compris l'autoconsommation sont disponibles dès la 3ème année pour la zone urbaine et la 7ème année pour l'ensemble de la zone rurale (avec des résultats partiels par région dès la 4ème année).
- Si l'on désire des résultats d'ensemble plus rapides notamment sur la zone rurale il est peut-être envisageable d'entreprendre l'enquête sur l'ensemble du territoire national mais l'équipe de direction devra être sérieusement renforcée ainsi que les tournées des superviseurs car la coordination et la centralisation sont d'autant plus difficiles que l'enquête est plus vaste.

- En zone rurale les coûts de transport représentent près de la moitié du devis d'enquête consommation et plus du 1/3 de l'enquête par interview ; ils risquent d'augmenter plus que proportionnellement à l'échelle de l'enquête. En d'autres termes le coût global d'une enquête sur le territoire rural national risque d'être supérieur à celui de la somme d'enquêtes partielles régionales.

Enfin le principal inconvénient à une enquête globale est son caractère intermittent qui nécessite un personnel temporaire sans compter les risques d'erreurs cumulatives qui s'accroissent avec l'hétérogénéité du milieu lui-même lié à l'échelle de l'enquête.

- Il est rappelé que ce programme d'enquêtes est fait principalement pour répondre à l'objectif "politique des revenus" et secondairement aux besoins des comptes nationaux.

Ces types d'enquêtes peu coûteuses ne permettent pas d'avoir des données complètes sur les budgets de famille, notamment sur le montant des revenus, l'endettement ou "l'épargne". De même elles ne peuvent donner les causes des variations du niveau de vie.

Ce type d'analyse économique requiert des enquêtes approfondies de très longue durée ; par exemple auprès des petits producteurs agricoles et artisans il est nécessaire de faire une enquête sur la productivité du travail pour comprendre la liaison entre production, consommation, revenu et dépenses et le mouvement du niveau de vie qui en résulte.

Ces enquêtes doivent être menées sur petite échelle car leur coût varie entre 200.000 F et un million de F. CFA par famille. Déjà en 1965 l'enquête sur les budgets de famille dans la capitale avait coûté 100.000 F. CFA par famille enquêtée. Depuis le prix du transport (essence et réparation) a plus que doublé.

Il semble préférable de mener ces enquêtes approfondies dans le cadre "d'opération de développement" par rapport à un projet d'aménagement précis. Avec quelques précautions, leurs résultats peuvent donner des indications d'ensemble sur les causes de variations du niveau de vie.

5 - LA TECHNIQUE D'ENQUETE AUPRES DES FAMILLES
AU MOYEN D'ENTRETIEN APPROFONDI AU COURS D'UN
PASSAGE UNIQUE AVEC UN QUESTIONNAIRE SEMI-FERME

Prétendre saisir en un seul interrogatoire de quelques heures, l'essentiel d'un budget annuel de dépenses peut paraître une gageure.

Cette technique est fondée sur le principe suivant : Les enquêtés connaissent très précisément certaines quantités par rapport à certaines périodes et à certaines nécessités vécues. Si on leur pose des questions précises relatives à ce vécu, ils peuvent apporter des réponses précises. En outre, l'interrogatoire doit être conduit de telle manière qu'il aide l'enquêté à rassembler et à ordonner ses souvenirs.

Pour cela, l'interrogatoire part d'informations existantes avant l'enquête et d'une idée directrice générale : celle de constituer un budget annuel en partant des achats et autres transactions sur une période plus courte que l'année.

Ces quantités sont ensuite combinées à une fréquence annuelle de renouvellement (laquelle peut être calculée à partir d'une fréquence hebdomadaire ou mensuelle pour les produits de consommation courante).

Les questions communes à toutes les dépenses pourraient être les suivantes :

- Définition précise du produit, service ou transfert
- Quantités physiques (s'il y a lieu) achetées ou consommées pour une période journalière, hebdomadaire, mensuelle, annuelle ou pluri-annuelle suivant les cas.
- Valeur marchande correspondante à la quantité physique
- Date du dernier achat ou de la dernière consommation (afin de préparer un sondage dans le temps pour l'enquête consommation)
- Date probable de renouvellement
- Lieu d'achat (afin de préparer un sondage dans l'espace pour l'enquête consommation).

Cependant à chaque poste de dépenses, parfois à chaque produit correspondra une méthode d'approche spécifique.

La détermination de la fréquence annuelle peut passer par des étapes intermédiaires variables suivant la fréquence de chaque type ou poste de dépenses. Ainsi, pour l'alimentation, la période intermédiaire sur laquelle seront estimées les quantités semble être la semaine.

Les frais de transport peuvent être estimés de plusieurs manières :

1) En ce qui concerne les transports en commun :

d'une part sur la base d'une dépense journalière ou hebdomadaire pour les transports professionnels, d'autre part sur la base de dépenses mensuelles pour les autres transports.

2) Pour les transports à l'aide d'un véhicule personnel sur la base de l'amortissement et des frais d'entretien annuels.

Quant aux frais relatifs au logement, leur fréquence est mensuelle pour les locataires alors que le calcul des charges d'entretien et d'amortissement pour le propriétaire s'étale sur plusieurs années.

Pour tous les produits durables, au moins 1 mois, il est possible de s'appuyer, au départ, sur un inventaire. En connaissant le fond de roulement constitué par les quantités d'un produit déterminé, on peut plus facilement estimer les quantités renouvelées sur une période. Cette méthode est applicable pour l'habillement par ~~exemple~~.

Les quelques exemples suivants sont tirés d'une enquête expérimentale auprès de quelques familles dans la région de la capitale.

5-1.- POUR L'ALIMENTATION : Nous connaissons au préalable la composition de presque tous les plats préparés dans le pays (d'après un livre de cuisine déjà édité).

Il est très facile de faire énumérer par l'enquêté les plats consommés à chaque repas durant la semaine précédant le passage de l'enquête.

Il reste alors à déterminer les quantités en évitant les pesées journalières ; connaissant les ingrédients principaux entrant dans la confection des plats, l'interrogatoire se poursuit produit par produit.

Par exemple : Bananes plantain achetées par régime, coût du dernier achat : 1 000 F (l'enquête sur le marché le lendemain matin permettra de peser un régime de ce prix)

- Durée d'utilisation ? 4 à 5 repas pour une famille de 8 personnes dont 5 enfants de moins de 15 ans. (question pour vérifier les quantités journa-

lières déclarées en les comparant avec les normes nutritionnelles minima).

- Fréquence de renouvellement (si possible mensuelle, sinon hebdomadaire).
- Date du dernier et du prochain achat (pour vérifier la véracité des réponses précédentes sur la durée d'utilisation et la fréquence de renouvellement).
- Lieu d'achat (marché "X" ou boutique du quartier "Y").

5.1.1. - Remarque : les produits alimentaires achetés assez rarement sont plus faciles à saisir. Par exemple la viande est achetée environ 1 fois par semaine dans les familles modestes qui s'en souviennent très bien !

En zone rurale c'est la périodicité du marché villageois le plus proche qui détermine la fréquence des achats alimentaires (souvent hebdomadaire).

Chez les salariés, celui ou celle qui dispose de la paie ou "gère le budget" connaît d'emblée le montant global nécessaire pour nourrir sa famille durant 1 mois : généralement une somme journalière identique d'un jour à l'autre est allouée à la femme chargée de faire la cuisine. Le Chef de famille achète par ailleurs quand il le peut les ingrédients de base en grosse quantités: Sac de céréales ou de tubercules, huile etc... Cette question peut être posée en premier lieu lors de l'interrogatoire.

La suite des questions sur les quantités consommées produit par produit permet de vérifier à l'aide des prix relevés sur les marchés la véracité de la 1ère réponse sur la dépense globale.

L'interrogatoire devra souvent être mené séparément auprès du mari et de sa femme.

Lorsque le mari est salarié il connaît la dépense globale mensuelle ou journalière mais c'est sa femme qui connaît la dépense et la quantité pour chaque produit.

Lorsque le mari n'est pas salarié et que sa femme cultive, celle-ci a une grande autonomie non seulement vis à vis de l'autoconsommation alimentaire dont elle a la charge entière mais encore souvent vis à vis des petits achats de poisson séché et même de viande.

5-2.- L'HABILLEMENT

Il s'agit là de produits dont on peut faire l'inventaire lors du passage de l'enquête. Cet inventaire constitue en quelque sorte le "fond de roulement" de la consommation d'habillement.

Il suffit alors de poser les questions relatives à son renouvellement au cours de l'année.

Les périodes d'achat nous indiqueront parfois les causes des achats. Par exemple, la rentrée scolaire est l'époque d'un équipement vestimentaire presque complet des enfants d'âge scolaire.

L'inventaire et l'interrogatoire sont ici menés individu par individu, ou au moins pour chacune des 4 grandes catégories ; Homme de plus de 15 ans, Femme de plus de 15 ans, enfant de 0 à 10 ans, enfant de 10 à 15 ans.

On pourra distinguer les tenues obligatoires (uniforme scolaire, tenue de sport) des tenues qui ne le sont pas.

Enfin, il serait bon de préciser l'état d'usure du fond de roulement notamment chez les familles modestes afin de déterminer si le renouvellement déclaré, la consommation effective n'est pas au-dessous du minimum nécessaire.

Remarque : les uniformes scolaires pourraient être classés dans le poste "SCOLARITE".

5-3. - LA SANTE

L'enquête auprès des ménages n'est pas la principale source d'information pour cerner les dépenses de santé.

En outre les dépenses effectives de santé devraient être mises en rapport avec l'état de santé des populations si l'on veut avoir une idée du minimum nécessaire. Or l'état de santé requiert une observation clinique de longue durée effectuée par des spécialistes.

Ceci représente un type d'enquête qui dépasse les moyens disponibles à la Statistique. Les informations existantes dans les services techniques de la santé et auprès des associations professionnelles médicales devraient pallier à l'insuffisance de l'enquête auprès des familles.

5-4. - LA SCOLARITE

Comme pour les dépenses de santé, l'enquête auprès des familles sur les dépenses liées à la scolarité permet une vérification des statistiques existantes dans divers organismes et en même temps l'étude du rapport entre les normes préconisées par le Ministère de l'Education et la dépense effective réelle (rapport entre les deux moyennes et rapport entre la norme moyenne et la dispersion des dépenses effectives particulières).

Il y a deux types de dépenses :

a) Les frais d'inscription et les frais d'enseignement dans les établissements scolaires (publics d'une part, privés d'autre part) qui sont fixes et invariables d'une famille à l'autre pour une classe et une région déterminées.

b) Les achats de fournitures (cahiers, livres etc...) qui sont relativement variables en quantité et en valeur marchande d'un établissement scolaire à l'autre selon les désirs des professeurs, et d'une famille à l'autre, selon que les livres sont achetés neufs ou d'occasion.

5-5. - L'HABITAT

D'abord il faudra relever les éléments permettant de classer l'habitation dans un des 5 ou 6 types de construction dont la liste est préalablement établie à l'aide des informations existantes (voir annexe 3).

Ensuite deux cas principaux sont à distinguer :

- La famille est locataire : dans ce cas il suffit de relever le montant du loyer, généralement mensuel, en précisant s'il comprend l'électricité ou d'autres fournitures.

- La famille est propriétaire : il faut comptabiliser le coût initial de la construction et les frais d'entretien, sur la base desquels on calculera un amortissement annuel et des frais d'entretien annuel.

Dans le coût initial figurent :

- la surface construite logeable et le nombre de pièces, les quantités de chaque matériau de base (nombre de tôles, de kg ciment, de sable, de poutres, de planches, etc...) avec le prix à l'époque de la construction.

- Le coût du terrain avec le type de possession (temporaire, ou définitive),

- Le temps de travail consacré à la construction par le propriétaire, par une main d'oeuvre rémunérée.

- Le montant de la rémunération de la main d'oeuvre en nature et en argent.

Compte-tenu de la date de construction, on peut calculer un amortissement annuel, en se basant soit sur l'état de vétusté ou la durée probable du bâtiment particulier, soit sur le taux légal comptable d'amortissement (actuellement 5% l'an pour les constructions durables et 20% l'an pour les constructions provisoires ou démontables).

Ensuite il faut ajouter les frais d'entretien et les frais exceptionnels de rénovation pour les maisons anciennes que l'on répartit sur le nombre d'années séparant deux rénovations ou réparations. Par exemple remplacement de poutres affaissées et d'une partie de la toiture, reconstruction d'un mur lézardé etc...

Enfin on enregistrera les frais d'amélioration survenus après l'époque de la construction initiale: Cimentage du sol, des murs intérieurs etc...

A chacune de ces opérations on distinguera : les quantités de matériaux et la quantité de main-d'oeuvre avec leur prix respectifs et leur mode de règlement (comptant ou crédit ; en nature ou en espèces) avec toutes les questions présentées précédemment à propos de l'alimentation (date de la dernière dépense, date de la dépense précédente, saison des travaux...).

5-6. - LES TRANSPORTS

Il y a deux catégories de transports :

- Les uns absolument obligatoires concernent le transport du domicile au travail, et celui du domicile au marché d'approvisionnement ;

- Les autres plus ou moins nécessaires sont relatifs aux déplacements administratifs pour exécuter des formalités, aux occupations sociales, comme le culte et le sport, et surtout aux visites à des parents plus ou moins éloignés de l'agglomération où réside la famille enquêtée.

Comme pour l'habitat, il y a deux catégories de moyens de transport selon que les transports sont effectués par un moyen de transport en commun ou un moyen appartenant à la famille enquêtée (bicyclette, vélomoteur, moto, auto).

Pour le transport en commun il suffit de comptabiliser le nombre de déplacements journaliers dans 1 mois avec le prix du ticket correspondant.

Pour les transports à l'aide d'un moyen personnel, le système de calcul devrait tendre à l'établissement d'un coût annuel comprenant l'amortissement et l'entretien du véhicule de la même manière qu'il est calculé pour l'habitat.

Les durées d'amortissement peuvent être établies à partir des déclarations des possesseurs de véhicules usagés mais aussi à partir des normes moyennes de durée d'utilisation déclarées par les constructeurs ou fixées par loi en matière d'amortissement comptable ; celui-ci est par exemple de 25% l'an pour les véhicules automobiles de tourisme. Dans tous les cas il faut joindre au coût annuel une évaluation même approximative du nombre de km parcourus, car c'est l'évolution du prix de revient au km qui est l'indicateur le plus synthétique de l'évolution du coût du moyen de transport personnel.

5-7. - ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DU FOYER

Pour la cuisson des aliments deux combustibles sont utilisés : le bois et le pétrole.

Les familles achetant du bois, le font généralement chaque jour par petits tas (tas à 50 F, tas à 100 F en ville). Le relevé de prix sur le marché permet de connaître le volume (Nombre et grosseur des morceaux de bois). Ceux qui ont un moyen de transport peuvent l'acheter en grosse quantité au village ; il faut alors ajouter le coût du transport au prix d'achat initial.

Pour le pétrole certaines familles achètent par litre ou par bidon de 2 ou 4 l. Il suffit de demander la durée d'utilisation de cette quantité. Beaucoup de chefs de famille connaissent précisément le nombre de litres de pétrole qu'ils achètent durant un mois. A titre de vérification il faudra dresser l'inventaire des réchauds et lampes à pétrole existants dans le logement. Connaissant par ailleurs la consommation horaire de ces ustensiles et en estimant le nombre d'heures moyen d'utilisation journalière, il est possible de vérifier la véracité des déclarations.

Pour les produits d'entretien, à part la lessive et le savon il semble difficile d'avoir des informations précises en un seul passage. On pourra se reporter aux autres sources d'information décrites en annexe 3.

5-8. - EQUIPEMENT DU FOYER

Dresser d'abord l'inventaire des biens durables tels que le mobilier, draps, couvertures... Ensuite demander la durée d'utilisation de chacun de ces biens et à titre de vérification la date de la dernière acquisition de chacun de ces biens et la date de l'acquisition précédant le dernier achat et la date probable du prochain achat.

Relever précisément la qualité et le prix correspondants ainsi que l'état de vétusté actuelle des biens possédés et utilisés.

Remarque : La durée d'utilisation de deux biens de qualité semblable peut varier sensiblement d'un type d'individu à l'autre. Par exemple les couvertures des jeunes enfants s'usent beaucoup plus vite que les couvertures pour adultes car les premières doivent être lavées beaucoup plus souvent. De même les lits d'enfants durent en général moins longtemps que les lits d'adultes.

5-9. - LOISIRS ET DIVERS :

Ce poste concerne surtout le citadins.

Il suffira de relever durant le mois le nombre de sorties au cinéma, au bal ; le nombre de consommations au bar durant une semaine.

Le nombre et l'importance des coiffures et des soins esthétiques.

5-10. - LES IMPOTS : Pour ce poste, l'enquête auprès des familles est inutile

5-11. - LES TRANSFERTS D'ARGENT

L'interrogatoire unique auprès des familles ne peut saisir que les transferts courants. Pour avoir les opérations exceptionnelles il faut une enquête très longue et minutieuse de type "monographique".

Même une enquête consommation à passages répétés saisit très mal ce genre d'opérations.

5-12. - CONCLUSION PRATIQUE

Les questions et la manière de les poser varient suivant les postes de dépenses.

Il est possible de formaliser certains types de questions communs à tous les postes mais cette formalisation "standard" ne peut couvrir toutes les questions particulières. Nous serons donc en présence d'un questionnaire "ouvert" qu'il faudra traiter manuellement avant toute codification. Ainsi le calcul des dépenses annuelles relatives à un bien durable, parce qu'il diffère, selon qu'il s'agit d'une maison, d'un vélomoteur, ou du mobilier, peut difficilement être automatisé dans l'état actuel des connaissances.

Les calculs intermédiaires et certains contrôles de vraisemblance devront être réalisés à la main avant la saisie des données sur ordinateur.

Ultérieurement, au fur et à mesure de la progression de la connaissance, il serait peut-être possible d'uniformiser un peu plus l'ensemble des questions et d'automatiser certains calculs préparatoires.

5-13. - CONCLUSION THEORIQUE

5-13-1. - La conception du rapport entre l'enquête et la population enquêtée

Comment une enquête auprès des familles réalisée au cours d'un passage de courte durée sans pesée, sans observation directe des phénomènes au moment où ils se déroulent, peut-elle prétendre rivaliser avec une enquête à passages répétés avec mesure directe des phénomènes voire la surpasser sur certains aspects ?

Il est admis que le cycle de déroulement des phénomènes touchant les budgets de familles est au minimum annuel. L'évolution d'un budget moyen n'a de sens que si elle est établie sur plusieurs années.

Ceci ne signifie pas qu'il faut ignorer les variations saisonnières car certains goulots d'étranglement entre des dépenses incompressibles et soudaines (telles que les impôts ou les frais de scolarité) et des revenus ne variant pas au même moment, peuvent être à l'origine d'un endettement qui se répercute sur le budget moyen annuel. Cependant l'objectif final reste l'estimation de ce budget annuel.

Par ailleurs certains phénomènes se renouvellent quotidiennement comme l'alimentation, d'autres mensuellement comme les revenus salariés, d'autres quelquefois dans l'année comme les revenus agricoles des cultures marchandes à des fins industrielles ou les dépenses de scolarité, les impôts...

De la nécessité d'observer des phénomènes se renouvelant à des fréquences différentes dans le temps, est né l'idée du sondage dans le temps, par exemple au cours de passages répétés dans les familles.

Passage unique ou passages répétés, toutes ces méthodes d'enquête fondées sur l'observation directe des phénomènes n'accordent qu'une confiance limitée à l'enquêté et à sa mémoire jugée défaillante.

Selon cette conception, seule est jugée fiable l'observation faite directement par l'enquêteur au moment où le phénomène se déroule ; c'est par exemple la pesée des aliments au moment de la préparation des repas par la cuisinière dans la famille enquêtée ; c'est la pesée de la récolte d'un champ ou d'une partie récoltée à part sur un carré de rendement ; c'est l'interrogatoire journalier sur les dépenses au vu des produits achetés ; c'est l'inventaire des biens possédés ; c'est la mesure du temps de travail, montre en main derrière l'enquêté !...

Certains auteurs justifient cette conception de l'enquête en opposant "l'objectivité du chercheur à la subjectivité de la population enquêtée" ce qui n'est qu'une manière d'opposer une prétendue rationalité du chercheur à une prétendue sensibilité aveugle de l'enquêté.

Lorsqu'une enquête est menée par interrogatoire au moyen de questionnaires fermés sans que l'enquêté puisse voir le fil conducteur qui relie les questions entre elles, il n'est pas étonnant que la mémoire de l'enquêté défaille puisque son attention n'est pas attirée sur le but et le lien logique qui pourrait unir ses souvenirs. Chacun ne se souvient que des choses qui lui semblent importantes.

C'est à celui qui mène l'enquête de montrer ce qui est important en donnant un point de vue d'ensemble cohérent sur ce qui est recherché. Alors celui qui possède les informations de manière éparse et plus ou moins conscient peut rassembler ses souvenirs, les ordonner, les faire apparaître à sa conscience et les exprimer clairement.

Ainsi on passe de l'enquête de mesure directe par l'enquêteur où l'enquêté à un rôle passif à une enquête rétrospective où l'enquêté a un rôle actif grâce à un dialogue avec l'enquêteur.

Ce dialogue permet aux deux protagonistes de progresser dans la connaissance de la réalité : l'enquêté grâce à l'orientation générale peut se remémorer des événements qu'il avait oubliés, l'enquêteur grâce aux informations reçues dans un ordre logique pourra comprendre la situation spécifique de l'enquêté et ainsi préciser ses questions pour être compris.

Ce véritable dialogue permet de "découvrir" des événements, des informations qui auraient échappé à la mesure directe et "objective".

Ainsi, malgré l'apparente précision de la question :

- "Qu'avez-vous acheté, vendu, donné ou reçu en cadeau depuis hier" ? on s'est aperçu dans les enquêtes classiques sur les budgets de famille que les interrogés répondaient plus volontiers sur les petites transactions que sur les grosses, plus facilement sur les achats alimentaires quotidiens que sur les achats exceptionnels à crédit.

De son côté l'enquêteur centrait son attention sur les opérations qui laissaient des traces matérielles, comme les achats de produits, alors qu'il avait tendance à omettre les opérations ayant trait à des services immatériels ou des transferts d'argent (emprunt...)

La quête éperdue de la "mesure objective" trouve ici ses limites puisqu'il n'y a plus d'objet visible à mesurer ! (1)

Seule la compréhension logique d'une situation peut alors éviter une omission.

(1) Cette tendance à concevoir des rapports d'échange d'un point de vue étroitement matériel est encore accentuée dans les enquêtes qui associent l'investigation sur les transactions budgétaires à l'investigation sur la nutrition dont la lourdeur absorbe l'attention de l'enquêteur et de l'enquêté.

Or ces omissions portent souvent sur des transactions aussi importantes qu'exceptionnelles et occultes.

L'emprunt, le crédit usuraire, sont d'autant moins déclarés spontanément qu'ils sont entachés de la honte liée à la situation de pauvreté qui oblige à y avoir recours.

La compréhension réciproque entre enquêteur et enquêté est donc à la fois compréhension de l'orientation générale de l'enquête par la population et compréhension de la situation spécifique de cette population par ceux qui mènent l'enquête.

Ces derniers ne sauront exposer clairement l'orientation générale que s'ils admettent que la population est la source de toute connaissance y compris (de manière indirecte) de la connaissance générale. De son côté la population ne peut comprendre et admettre une orientation que si elle correspond à ses intérêts généraux.

C'est la richesse de la méthode et en même temps ses limites relatives au cadre politico-économique.

On pourra se reporter pour ces questions et les principes qui les sous-tendent à "la Pratique des enquêtes" publiée dans la revue STATECO n° 14 pages 78 à 80.

5-13-2. - Conséquences de la méthode sur la manière de poser les questions

Le rapport entre général et particulier nécessaire à la compréhension réciproque, se traduit par le rapport entre abstrait et concret dans les questions autant que dans les réponses.

Continuellement l'enquêteur doit faire la liaison entre l'ordre logique des questions et des réponses, leur classement plus ou moins abstrait dans un cadre général plus ou moins formalisé et le déroulement concret du dialogue avec l'enquêté.

Cette liaison contradictoire ne peut se faire mécaniquement, par exemple à l'aide d'un questionnaire fermé où toutes les questions et les différentes modalités concrètes des réponses seraient prévues à l'avance (questions à choix multiples).

Cette contradiction ne peut être résolue que par un entretien semi-directif sur la base d'un canevas ou d'un questionnaire ouvert. Ceci exige une maîtrise du rapport abstrait/concret par l'enquêteur, donc une compréhension approfondie des buts et des méthodes de l'enquête.

Sur les problèmes posés par la contradiction entre la manière concrète de poser les questions et le cadre plus ou moins abstrait nécessaire à la synthèse des réponses, on pourra se reporter à "La Pratique des enquêtes" STATECO n° 14 pages 64 à 66, 74 et 75, 79 et 81.

5-13-3. - Portée et limite statistique des résultats obtenus par cette méthode

La méthode de l'entretien approfondi au cours d'un seul passage, portant sur une investigation rétrospective pour couvrir des phénomènes qui s'échelonnent sur l'année peut-être prétendre à une meilleure précision que la méthode d'investigation directe au cours de passages répétés mais ponctuels ?

Deux aspects doivent être analysés :

- la qualité de l'observation et de l'information
- la quantité d'informations à partir desquelles seront effectuées des calculs statistiques (moyennes etc...).

En ce qui concerne la qualité de l'information, l'entretien approfondi, grâce au lien logique entre les questions et aux recoupements qui en résultent sur les réponses, permet d'éviter de nombreuses erreurs d'observation et d'en corriger d'autres (Voir à ce propos STATECO n° 14 page 89 et suivantes).

Les recoupements entre les diverses questions et réponses permettent en effet, si l'entretien a été conçu pour cela, de reconstituer les différentes parties de l'ensemble de la situation au moins au niveau d'une unité statistique. La compréhension globale de l'ensemble permet alors de saisir le lien réciproque entre chacun des aspects constitutifs.

La qualité de chaque information partielle est donc contrôlable par rapport à la cohérence de l'ensemble.

Au contraire ce contrôle de la qualité est beaucoup plus difficile voire impossible dans les enquêtes de mesure ponctuelle faute d'une cohérence d'ensemble suffisante dans la conception de l'investigation dont les différentes parties restent souvent simplement juxtaposées, et faute d'une compréhension fondée sur le dialogue enquêteur/enquêté.

La qualité de l'observation est donc en principe supérieure dans l'enquête par entretien approfondi bien que l'investigation rétrospective ne puisse atteindre un grand degré de finesse quantitative.

Il est vrai en effet qu'un entretien unique nécessairement rétrospectif pour couvrir la période correspondante au cycle de déroulement des phénomènes ne peut atteindre le même degré de finesse que des mesures directes au cours de multiples passages.

Il est hors de question par exemple de vouloir faire sans mesure directe, une enquête nutritionnelle, qui exige une précision à 10 g près pour certains aliments.

Par contre l'estimation des principaux produits alimentaires du point de vue budgétaire est possible à l'aide de mesures indirectes telles quelles ont été décrites précédemment.

Dans le cas où les objectifs de l'enquête ne nécessitent pas une très grande finesse, l'entretien approfondi apporte par contre une plus grande fiabilité des informations et un gain de temps. L'enquête devenant plus légère est plus maîtrisable et aisément renouvelable.

Au contraire dans les enquêtes d'observation directe et unilatérale où l'enquêté a un rôle passif, l'absence de dialogue débouche sur une incompréhension de la situation spécifique de l'enquêté, donc sur des informations incontrôlables, peu fiables, souvent incohérentes entre elles.

La tentation de ce genre d'enquête est alors de compenser les inévitables erreurs d'observation par une extension quantitative des informations.

- en augmentant la taille de l'échantillon pour réduire l'erreur d'échantillonnage

- en augmentant la durée de la période d'observation directe et la fréquence des relevés afin de réduire le plus possible toute référence au passé connu seulement de l'enquêté donc qualifié de "subjectif"

- en augmentant le nombre des questions fermées à choix multiples de peur qu'une question plus ouverte fasse appel à la réflexion de l'enquêté donc à l'aspect "subjectif".

etc...

La quête utopique de l'objectivité s'accompagne de celle de l'exhaustivité. En fait la masse d'informations, quelle qu'elle soit, ne peut amener mécaniquement sa cohérence interne. Une recherche aveugle amène inévitablement une masse de données sans liaison entre elles, donc inintelligibles. Or la recherche reste aveugle tant qu'elle ne sait pas relier l'aspect objectif de la réalité à son aspect subjectif (qui n'est que le reflet de l'objectif dans la pensée des hommes), et tant qu'elle attribue unilatéralement la capacité de penser au seul "chercheur".

A N N E X E I

EVALUATION DES DIFFERENTS ASPECTS DE L'INFLATION

L'indispensable adéquation entre OBJECTIFS - INDICATEURS ET METHODES

OBJECTIFS	INDICATEURS	METHODE GENERALE SOURCES	OBSERVATIONS
<p>I) <u>POLITIQUE DES REVENUS</u> (salaires, prix aux planteurs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indices Coût de la vie par catégorie de ménages <ul style="list-style-type: none"> - indices prix à la consommation - indices des dépenses effectives (quantités x prix) - indicateurs niveau de vie (Budgets - types) • Evolution des revenus par catégorie de ménages 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes par interviews approfondis (chapitre 5) - Enquêtes Dépenses-Consommation catégories de ménages (Stat.) - Relevés des prix à la consommation - Inventaires des informations existantes/enquêtes autres services techniques entreprises (Annexe 3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommations en quantités physiques X prix - Dépenses : y.c.inputs ruraux et transferts - cf Note sur les catégories de ménages (Annexe 2)
<p>II) <u>CONTROLE DE LA REALISATION REELLE DU PLAN. EVALUATION ET CONTROLE DE L'INCIDENCE FINANCIERE DE L'INFLATION</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • I_{rp} = indicateurs du % de réalisation physique des projets (par type de projets) • Indices du coût des différents composants de la FBCF (constructions, T.P., matériel roulant, machines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur réalisation physique des projets par Service Contrôle Exécution du Plan - Prix à l'importation. Factures et marchés de l'Etat - Structure du Coût en Biens et Services des constructions et T.P. (cf. Services Techniques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport entre dépenses effectives et I_{rp} fournit un taux implicite d'inflation par catégorie de projet et un taux global en pondérant chaque catégorie par les dépenses effectives correspondantes.

EVALUATION DES DIFFERENTS ASPECTS DE L'INFLATION (suite)

OBJECTIFS	INDICATEURS	METHODE GENERALE SOURCES	OBSERVATIONS
<u>III) POLITIQUE DE SUBVENTION ET DE TARIFICATION DES ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC</u>	<ul style="list-style-type: none"> . Résultats des entreprises en fonction des prix du service . Part que représente ce service dans les dépenses des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes d'exploitation et comptes financiers de ces entreprises - Enquête auprès des ménages (cf.I) 	Identifier avec précision ces rubriques. Eventuellement enquête spécifique auprès des ménages
<u>IV) FIXATION D'UN PRIX NATIONAL DE PEREQUATION POUR QUELQUES PRODUITS ESSENTIELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> . Quantités vendues par zone géographique . Prix de revient par zone géographique = Coût production ou Prix importation + Marges 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes auprès producteurs et grossistes - Chiffrage des composantes réglementaires des marges - Observation des prix à chaque stade commercial et pour chaque zone 	
<u>V) CONTROLE DES MARGES SUR LES PRODUITS MANUFACTURES</u>	<ul style="list-style-type: none"> . Structure des coûts de distribution comparée à : . Prix observés à différents stades de la distribution 	idem IV	
<u>VI) CONTROLE PRIX A LA PRODUCTION</u>	<ul style="list-style-type: none"> . Structure des Coûts de production en Biens et Services . Prix à la production 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des DSF (cf actuel TEI) - Exploitation et vérifications des déclarations TU et TIP 	

EVALUATION DES DIFFERENTS ASPECTS DE L'INFLATION (suite)

OBJECTIFS	INDICATEURS	METHODE GENERALE SOURCES	OBSERVATIONS
<p>VII) <u>ELABORATION</u> <u>NOUVELLE BASE</u> <u>DE COMPTABILITE</u> <u>NATIONALE</u></p> <p><u>EVALUATION</u> <u>ANNUELLE DES</u> <u>AGREGATS</u> <u>"A PRIX</u> <u>CONSTANTS"</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> . Revenus et Consommation (valeurs et quantités) des ménages pour l'année de base . Productions annuelles en quantités/branches/produits . Prix production et consommation/branches/produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes nationale auprès des ménages (sommaire) - Exploitation DSF + relevés de Prix - Equilibre Ressources Emplois par ajustement entre marges et consommation-ménages - Enquête auprès des entreprises 	<p>cf p. 7 l'exposé plus détaillé de cet objectif. Les 6 premiers objectifs convergent sur le n°VII. Le rapport agrégats en valeur/ agrégats volume donne un taux implicite d'inflation national cf Méthodologie Comptes nationaux en "volume" (Collection INSEE Série C n° 44-45)</p>

Les objectifs 3 à 6 concernent la mise sur pied d'une politique d'encadrement des prix

Pour maîtriser et orienter l'évolution des prix intérieurs, il apparaît nécessaire de disposer d'une structure administrative apte à la fois à élaborer une doctrine en la matière, et à en contrôler l'application : c'est dire que la mise sur pied d'une politique d'encadrement des prix suppose au premier chef un renforcement substantiel de la Direction des Prix.

Quatre éléments au moins doivent composer une telle politique :

- le contrôle des prix intérieurs à la production
- le contrôle des marges commerciales
- la détermination d'une tarification optimale des Services Publics
- la fixation d'un prix national de péréquation pour certains produits essentiels.

Pour contrôler les prix intérieurs à la production et pouvoir dialoguer efficacement avec les industriels, l'Administration doit connaître la structure des coûts de production industriels. A ce niveau l'utilisation systématique des DSF, TU et TIP apparaît comme nécessaire, tandis qu'un indice des prix à la production permettrait un suivi constant de la situation.

Pour les marges commerciales, la juste détermination de leur évolution suppose la connaissance de la structure des coûts de la distribution leur suivi passant par l'observation des prix à chaque stade de la commercialisation.

L'élaboration d'une tarification optimale des services publics (transports, énergie, télécommunications) est nécessaire aussi bien en direction des ménages que des entreprises, elle requiert l'analyse des comptes d'exploitation des entreprises publiques et la mesure de l'incidence des tarifs sur la dépense des ménages, les coûts industriels et de distribution.

Enfin, pour un certain nombre de produits essentiels un prix national devrait être choisi qui établisse une péréquation entre les différentes régions. La fixation de tels prix suppose une bonne connaissance des quantités vendues et des prix de revient par zones géographiques.

ANNEXE II

DEFINITION DES POPULATIONS DE REFERENCE

Le Gouvernement et certains Ministères désirent avoir un indicateur de l'évolution des dépenses ou du coût de la vie spécifique à chaque catégorie de population afin de pouvoir déterminer précisément une politique des revenus. (Politique des revenus salariaux par zone de salaire, politique de revenus agricoles etc...).

Nous savons en effet que les habitudes de consommation et le niveau de vie diffèrent profondément au sein de la population.

Nous ne pouvons savoir à l'avance si ces différences de structure et de niveau de dépenses engendrent ou non des différences dans l'évolution du coût de la vie. Dans cette éventualité nous sommes obligés de prévoir plusieurs indices d'évolution relatifs à différentes catégories de population.

Par ailleurs, la détermination des dépenses effectives et des dépenses nécessaires, qui représentent la base du calcul de l'indicateur d'évolution, est plus rigoureuse si on se réfère à une catégorie de population relativement homogène.

Combien de catégories distinctes devons-nous définir ? Cela dépend :

- . d'une part des objectifs (le nombre d'indices spécifiques sur lesquels sera élaboré une politique spécifique des revenus).
- . d'autre part des moyens disponibles pour calculer ces différents indices.

(Il est certain que plus on augmente le nombre d'indices, plus il faut accroître la masse et la précision des informations, ce qui augmente le coût global).

Quels sont les caractères essentiels à retenir pour définir ces catégories ?

Chaque catégorie doit avoir une certaine permanence pour pouvoir être suivie sur plusieurs années, une relative homogénéité par rapport à une autre catégorie à laquelle elle s'oppose.

Les caractères qualitatifs à retenir doivent correspondre à la notion de niveau et de mode de vie et être facilement repérables sur le terrain en début d'enquête lors du choix de l'échantillon.

Chez les salariés c'est le niveau de qualification du poste occupé (et non la formation reçue ou le niveau d'instruction) qui représente le caractère économique immédiatement repérable et en relation directe avec le niveau de vie.

Chez les producteurs de biens ou de services marchands c'est la possession et la maîtrise d'une certaine quantité de moyens de production qui détermine les différences de niveau et de mode de vie.

Quelles sont les sources d'information disponibles ?

- a - Une enquête sur la consommation par catégorie socio-professionnelle.
- b - Une enquête démographique dans la principale ville du pays.
- c - La classification "nationale-type" des professions salariées en 12 catégories et divers échelons dans chaque catégorie.
- d - Le décret fixant les zones de salaires.
- e - Les décisions de la Commission nationale des conventions collectives fixant des salaires par zone, secteur, et catégorie de classification.
- f - L'enquête-emploi sur les salariés des entreprises de + de 20 employés.

En outre ces informations peuvent être complétées par un dépouillement, (approprié à nos objectifs) du recensement exhaustif de la population effectué en 1976 et du recensement agricole par sondage effectué en 1972-73.

Enfin ultérieurement l'exploitation informatique des "documents d'information sur le personnel employé" par les Entreprises, fournira des renseignements complémentaires.

I - ANALYSE SUCCINCTE DES INFORMATIONS DISPONIBLES EN ZONE URBAINE

Les informations actuellement disponibles (a, b, c, d, e, f) permettent de définir trois grandes catégories sociales (ou classes) dans la population active :

- Une catégorie de condition modeste comprenant :
 - . les salariés occupant un poste peu qualifié
 - . les petits artisans, agriculteurs et commerçants n'occupant pas de main d'oeuvre permanente
 - . les employés permanents et temporaires des artisans et commerçants d'importance moyenne (apprentis, travailleurs à la tâche, domestiques).

- Une catégorie de condition moyenne comprenant :

- . les salariés moyennement qualifiés
- . les artisans, agriculteurs et commerçants d'importance moyenne qui emploient moins de 5 personnes de manière permanente.

- Une catégorie de condition aisée comprenant :

- . les salariés très qualifiés (cadres et techniciens supérieurs)
- . les chefs d'entreprises occupant plus de 5 personnes
- . les professions libérales du secteur moderne.

Parmi cette dernière on peut distinguer deux groupes selon leur nationalité :

- d'une part les camerounais,
- d'autre part les étrangers.

1°) LA CATEGORIE DE CONDITION MODESTE

a) Définition du niveau de qualification

- les salariés non qualifiés correspondent aux manoeuvres ordinaires de la 1ère catégorie et aux manoeuvres spécialisés de la 2è catégorie de la classification professionnelle nationale-type, ainsi qu'aux employés et ouvriers de la 3è catégorie effectuant des travaux très simples et parcellaires. On peut y ajouter les ouvriers et les employés de 4è catégorie, dont la qualification reste étroitement limitée à une tâche spécialisée et le niveau de formation inférieur au CAP.

- chez les fonctionnaires le niveau correspondant serait la catégorie D.

- les artisans, agriculteurs, et commerçants qui n'emploient pas de main-d'oeuvre permanente forment le groupe des petits producteurs de marchandises à leur compte.

- enfin les apprentis, compagnons, travailleurs à la tâche (dits "tâcherons"), vendeurs ambulants ou en boutique, ainsi que les domestiques et les petits jardiniers dépendent des producteurs artisanaux ou commerçants moyens, c'est-à-dire du secteur dit "informel" contrairement aux salariés proprement dits qui dépendent du secteur dit "moderne".

b) Quel effectif représente cette classe et son niveau de revenu ?

D'après l'enquête emploi de 1971, 83 % des salariés des entreprises employant plus de 20 salariés sont classés dans les 4 premières catégories de la convention nationale et avaient à cette époque moins de 20 000 F. CFA de salaire mensuel de base soit moins de 25 000 F. CFA primes et heures supplémentaires comprises.

En 1976 un décret fixait l'échelonnement des salaires des 4 premières catégories entre 11 000 et 37 000 F. CFA selon la zone (rurale, urbaine) le secteur (primaire, secondaire, tertiaire) la catégorie et l'échelon.

En fait le maximum est rarement atteint et on peut considérer que la très grande majorité de la classe modeste de salariés urbains gagne moins de 30 000 F. CFA actuellement dans le secteur secondaire et tertiaire ^{et} sensiblement moins dans le secteur primaire des villes moyennes où le salaire minimum peut baisser jusqu'à 8 000 F. CFA.

Ces résultats ne concernent que les salariés du secteur moderne dans tout le pays.

Une enquête sur la consommation dans la capitale auprès des familles comportant au moins un actif nous renseigne sur les autres couches composant cette grande classe.

Ont dépensé moins de 20 000 par mois :

- 40 % des salariés du secteur public
(dont 64 % des journaliers, 26 % des fonctionnaires non cadres, 15 % des gendarmes et militaires)
- 78 % des salariés du secteur privé
- 50 % des artisans "patrons", commerçants et boutiquiers
- 95 % des apprentis, compagnons, tâcherons
- 98 % des domestiques et agriculteurs.

Au total l'effectif de ces couches représente presque les 2/3 de la population de la ville.

La proportion est moindre que celle des salariés modestes dans l'ensemble des salariés du secteur privé moderne car le salaire moyen est en général un peu plus élevé dans le secteur public et le secteur tertiaire ; or ces deux secteurs sont relativement plus impor-

tants dans la capitale que dans les autres villes.

Conclusion :

La population active peu ou pas qualifiée, classée dans les 4 premières catégories et gagnant actuellement moins de 25 à 30.000 F de salaire de base, devrait représenter :

- environ 80 % des salariés du secteur privé moderne,
- les 2/3 des journaliers et contractuels de l'administration ainsi que la catégorie D des fonctionnaires soit ensemble 40 % des salariés du secteur public,
- la quasi totalité des apprentis, compagnons, tâcherons, vendeurs et autres employés des artisans et commerçants, ainsi que la quasi totalité des domestiques,
- la moitié des artisans et commerçants à leur compte possédant une boutique ou un atelier.

Au total, la classe peu qualifiée dépensant moins de 25 000 à 30 000 F par mois devrait représenter environ les 3/4 de la population active dans les villes (où le secteur primaire est moins représenté). Cette catégorie sociale pourrait être appelée "MODESTE".

Les informations de l'enquête permanente dans les différentes villes (correspondantes aux zones I et II de salaire) nous diront s'il est nécessaire de distinguer les régions géographiques selon la structure des dépenses afin d'établir différents indices régionaux pour cette catégorie modeste ou différents indices suivant les zones actuelles de salaire.

Notons que la catégorie modeste ne semble pas diminuer dans le secteur privé moderne. D'après les statistiques du Ministère du Travail la progression du nombre de manoeuvres au cours des dernières années est égale à celle de l'ensemble des ouvriers, agents de maîtrise et employés et chauffeurs réunis !

2°) LA CATEGORIE DE CONDITION MOYENNE

a) Définition

Ces salariés comprennent : les ouvriers et employés qualifiés et les techniciens subalternes classés dans les catégories 5 à 7 de la

classification nationale.

- les fonctionnaires des catégories C
- les artisans et commerçants moyens qui disposent d'un atelier ou d'une boutique et qui emploient quelques apprentis, des tâcherons ou autre main-d'oeuvre en quantité limitée (au maximum 5 personnes environ).

L'éventuelle formation professionnelle scolaire s'échelonne du CAP au brevet d'enseignement commercial ou industriel. Les salariés des catégories 7 peuvent exercer une fonction de commandement limitée en tant qu'agent de maîtrise surveillant.

b) Effectif de cette classe

D'après l'enquête emploi de la Direction Statistique les salariés des catégories 5 à 7 dans le secteur privé moderne sont au nombre de 11.600, soit environ 14 % de l'ensemble des salariés de ce secteur (p. 56).

Cette proportion doit être un peu supérieure dans le secteur public ;

c) Niveau de revenu de cette classe

L'enquête emploi de 1971 présente une répartition des travailleurs par tranche de salaire.

Si nous déduisons les 69.339 salariés des catégories 1 à 4 qui perçoivent moins de 20.000 F de salaire de base et qui correspondent à la classe modeste précédemment décrite et si nous comptons un effectif de 11.600 salariés, nous arrivons dans la tranche de 50 à 60.000 F, par mois.

D'après le décret fixant les salaires par catégorie, les salaires de base s'échelonnent en Janvier 1976 de 24.260 F (échelon minimum dans la 5^e catégorie) dans le secteur secondaire de la zone II (villes moyennes), à 74.000 F (échelon maximum dans la 7^e catégorie) dans le secteur tertiaire 2 de la zone I (grandes villes).

En considérant que l'échelon maximum est atteint seulement en fin de carrière et que les salaires sont sensiblement moins élevés dans les villes moyennes (60.000 F contre 74.000 F à niveau égal dans le territoire), on peut admettre que la majorité de cette classe perçoit actuellement moins de 70.000 F de salaire de base en zone urbaine ; l'éventail des rémunérations se situerait alors entre 25.000 et 80.000 F.

CFA de salaire total, primes et heures supplémentaires incluses.

Dans le secteur primaire, généralement implanté en zone rurale, les salaires de base s'échelonnent de 15.700 F (minimum dans la 5^e catégorie) à 34.100 F (maximum dans la 7^e catégorie).

D'après les résultats de l'enquête dans la capitale en 1965, on peut estimer l'effectif de cette classe en comptabilisant pour chaque catégorie socio-professionnelle ceux qui dépensent entre 20.000 et 80.000 F. CFA, par mois:

- 3/4 des cadres moyens et subalternes du secteur public et semi-public
- 35 % des journaliers
- Les 3/4 des gendarmes et militaires
- 15 % des salariés du secteur privé moderne
- 50 % des artisans et commerçants "patrons"

Par rapport à la population correspondante aux ménages ayant au moins un actif, cet ensemble représente entre 25 et 30 %.

Compte-tenu du caractère particulier de la capitale, déjà évoqué, où les travailleurs qualifiés sont relativement plus nombreux, on peut estimer que l'ensemble de cette classe représente environ 15 à 20 % des ménages d'actifs, pour l'ensemble de la zone urbaine (grandes villes et villes moyennes).

Par son caractère intermédiaire entre la classe "modeste" précédente et la classe "supérieure et aisée", définie ci-après, nous pouvons appeler cette classe "MOYENNE".

3°) LA CATEGORIE DE CONDITION AISEE

a - Cette catégorie comprend :

- les salariés, techniciens supérieurs et les cadres classés dans les catégories 8 à 12 de la classification nationale,
- les fonctionnaires de catégorie A et B,
- les chefs d'entreprises moyennes et importantes occupant plus de 5 salariés,
- les professions libérales et assimilées du secteur "moderne" (avocat, notaire, gérant d'immeuble...).

Toutes les catégories socio-professionnelles de cette classe exercent conjointement avec leur fonction technique une fonction de direction ou de commandement.

b) Effectif de cette classe :

- D'après l'enquête emploi de 1971, l'effectif des salariés du secteur para public et privé "moderne" qui sont classés dans les catégories 8 à 12, représentent un peu plus de 4 % de cet ensemble ; parmi ces 4 % plus de la moitié est constituée d'étrangers.

- D'après les statistiques du Ministère du Travail, les cadres et Directeurs représentent 3 % de l'ensemble des salariés (hormis les fonctionnaires) et les agents de maîtrise de niveau supérieur 2 % de ce même ensemble.

c) Niveau de revenu de cette classe

Les salaires de base s'échelonnent en Janvier 1976 :

en Zone I (grandes villes) : de 68.000 F environ, minimum de la 8^e catégorie dans le secteur secondaire, à 235.000 F CFA, maximum de la 12^e catégorie dans le tertiaire II ;

en Zone II (villes moyennes) : de 55.000 F à 235.000 F pour les mêmes catégories.

Cette classe de salariés se caractérise donc actuellement en Zone urbaine par un salaire de base supérieur à 70.000 F. (et supérieur à 80.000 F, primes et heures supplémentaires comprises).

Parmi ceux-ci, figurent plus de 2.000 étrangers dans le secteur privé et para public moderne (d'après l'enquête emploi) pour lesquels les revenus sont les plus élevés.

Il serait souhaitable de scinder cette classe supérieure en deux : d'une part les camerounais

d'autre part les étrangers ou "expatriés"

D'après l'enquête sur la consommation familiale dans la capitale, 5,5 % de la population des familles comportant un actif avaient dépensé plus de 80.000 F par mois en 1965 (dont 3 % d'étrangers expatriés).

Cette classe se compose de :

- 55 % des cadres supérieurs du secteur public
- 5 % des cadres moyens du secteur public
- 5 % des gendarmes et militaires
- 0,4 % du secteur privé moderne (soit la quasi totalité des cadres supérieurs et des chefs d'entreprise).
- 6 % des artisans et commerçants patrons

Dans une autre grande ville la classe aisée représente 4 % de la population active.

Dans l'ensemble de la zone urbaine, la classe aisée devrait donc représenter environ 5 % de la population active dont 2 à 3 % d'étrangers.

II - ANALYSE DES INFORMATIONS DISPONIBLES EN ZONE RURALE

En Zone rurale, les données existantes sont moins utilisables surtout à cause de l'imprécision de la classification par "catégorie socio-professionnelle" et de la faible taille des échantillons enquêtés.

On ne trouve qu'une distinction professionnelle dans l'enquête sur la région d'élevage dans la savane entre : Agriculteur, Eleveur, Artisan, Salarié et profession libérale ; et une autre dans l'enquête en région forestière sur la zone cacaoyère entre : Cultivateurs traditionnels (de cultures vivrières), planteurs de cacao (avec cultures vivrières), salariés (agricoles, forestiers), et une catégorie "divers" constituée entre autres par les commerçants et les artisans.

Ces catégories ont le principal inconvénient d'être hétérogènes par rapport au mode et au niveau de vie : ainsi tous les planteurs petits et grands sont mélangés dans une même catégorie ; il n'est pas tenu compte de la combinaison d'activités et de statuts dans une même famille, notamment d'une activité salariée avec une activité à son compte (agricole ou artisanale).

Dans ce dernier cas toute classification des familles devrait se faire par rapport à l'activité dominante du point de vue marchand (c'est-à-dire celle qui apporte le plus de revenus) car c'est elle qui commande le niveau de vie et le comportement dans les autres activités.

Selon cette activité dominante il faut d'abord distinguer 3 statuts nettement différents :

- les familles productrices de marchandises à leur compte, notamment dans l'agriculture, qui forment l'immense majorité de la population rurale,
- les salariés des entreprises du secteur "moderne" qui exercent en Zone rurale dans le secteur primaire (grande plantation, mines, forêts...)
- dans certaines régions peuvent exister des "dépendants" et domestiques au service de propriétaires fonciers et de notables, qui sont rémunérés en nature ou en argent mais qui n'ont pas le statut de salarié.

Enfin les notables et ceux qui exercent une activité religieuse ou culturelle ont le plus souvent simultanément une activité marchande, commerciale ou agricole, à laquelle ils peuvent être rattachés.

Du point de vue hiérarchique et par rapport au niveau de vie il faut faire une nouvelle distinction au sein des producteurs et au sein des salariés :

A - Parmi les familles de PRODUCTEURS agricoles, artisanaux ou commerçants, le critère professionnel n'est pas essentiel car beaucoup ont une double activité ; c'est plutôt la possession ou la maîtrise (la direction) d'une certaine quantité de moyens de production qui détermine les principales différences, en combinaison parfois avec une activité salariée.

Ces dernières devraient permettre de déterminer 3 grandes classes de producteurs : (toujours d'après leur activité principale).

1°) - les petits producteurs disposant de peu de moyens de production (peu de terre, outillage manuel, pas de main-d'oeuvre permanente). Certains d'entre eux peuvent avoir une activité salariée temporaire ou une petite production artisanale.

2°) - les producteurs moyens disposant de quelque équipement mécanique (houe charrue tractée) ou employant 1 ou 2 aides en permanence. Certains d'entre eux ont une activité salariée permanente de niveau modeste, d'autres une activité commerciale à leur compte.

3°) - les grands producteurs disposant de beaucoup de terre et d'équipement et employant plus de 2 personnes en permanence. Ils ont la plupart du temps une autre source de revenus : profession salariée de niveau moyen ou élevé (fonctionnaire A ou B, technicien, cadre), gros commerce, transport par camion, situation de propriétaire foncier ou de notable.

Ces 3 catégories correspondent respectivement à un niveau de vie MODESTE, MOYEN, AISE.

Les dépendants, domestiques et travailleurs à la tâche pour le compte d'autres agriculteurs ou artisans, relativement peu nombreux dans l'ensemble du pays peuvent être rattachés aux petits producteurs de condition modeste.

B - Parmi les familles de SALARIES (à titre principal) les mêmes distinctions qu'en ville peuvent être faites par rapport au niveau de qualification du poste occupé.

Par contre le niveau des salaires est sensiblement inférieur dans le secteur primaire comparé à celui des secteurs secondaires et tertiaires, particulièrement pour les salariés peu qualifiés. De plus ces derniers subissent l'abattement de zone du fait qu'ils travaillent en zone rurale (N° III).

Par exemple, les salaires mensuels de base s'échelonnent de 6.600 F CFA (1er échelon de la catégorie 1 en Zone III) à 15.782 F CFA (échelon maximum de la 4ème catégorie en Zone III).

Les salariés moyennement qualifiés, classés dans les catégories 5 à 7 de la classification nationale, sont relativement moins nombreux dans le secteur primaire que dans les secteurs secondaires et tertiaires.

Quant aux cadres, ils sont un peu moins payés dans le secteur primaire que dans les autres secteurs mais ils ne subissent pas d'abattement de zone.

En conséquence les catégories salariés de condition moyenne et aisée, en zone rurale peuvent être rattachées à leurs homologues en zone urbaine parce qu'ils sont peu nombreux et que leur niveau de salaires diffère peu de celui de leurs homologues urbains.

En ce qui concerne les salariés de condition modeste, leur niveau de vie les rapproche des petits producteurs mais leur place dans la production et leur mode de vie les en éloignent.

Contrairement aux petits producteurs, les salariés de condition modeste perçoivent un revenu monétaire régulier et leur activité agricole ou artisanale à des fins d'autoconsommation ne représente qu'un appoint.

Estimation des effectifs :

Peu d'informations sont actuellement disponibles. Cependant en ce qui concerne les producteurs agricoles qui sont les plus nombreux, on peut s'appuyer sur le recensement agricole de 1972-73 (voir ci-après le projet de tableaux complémentaires sur la base de ce recensement - paragraphe IV).

Il est également possible de tirer du recensement démographique des tableaux supplémentaires correspondants aux classifications précédentes (voir paragraphe V).

III - CONCLUSION RECAPITULATIVE

A - POUR L'ENSEMBLE DE LA ZONE RURALE

Quatre grandes catégories peuvent être finalement définies :

- 1 - Une catégorie modeste de salariés et "dépendants"
- 2 - Une catégorie modeste de petits producteurs agricoles et artisanaux ayant éventuellement une activité salariée temporaire,
- 3 - Une catégorie moyenne de producteurs employant 1 ou 2 aides en permanence dont un membre familial peut avoir une activité salariée permanente,
- 4 - Une catégorie aisée de grands producteurs employant plus de 2 personnes et exerçant diverses autres activités lucratives dans le commerce, le transport ou les services coutumiers.

B - POUR L'ENSEMBLE DE LA ZONE URBAINE

Quatre catégories principales sont retenues :

1° La catégorie modeste dont le revenu est inférieur à 25.000 ou 30.000 F CFA par mois ; elle représente 70 à 75 % de la population et comprend essentiellement les salariés des catégories 1 à 4 de la convention collective, les dépendants et apprentis, et les petits producteurs agricoles et artisanaux sans employé.

Si nous en avons les moyens, il serait souhaitable de distinguer dans cette catégorie deux couches :

- d'une part les salariés des sociétés ou entreprises "individuelles" employant plus de 5 personnes (qui correspondent à peu près au secteur dit "moderne")
- d'autre part les autres catégories modestes.

2° La catégorie moyenne dont le revenu se situe approximativement entre 25.000 ou 30.000 F et 75.000 F ou 80.000 F par mois. Elle représente 15 à 20 % de la population et comprend essentiellement :

- les salariés et employés très qualifiés ainsi que les techniciens subalternes du secteur public ou privé dit "moderne".
- les artisans et commerçants employant de 1 à 5 apprentis ou "aides".

3° La catégorie aisée originaire dont le revenu est supérieur à 80.000 par mois. Elle représente environ 2 à 3 % de la population et

comprend :

- les techniciens supérieurs cadres et directeurs du secteur public et privé dit "moderne".

- les professions libérales et les chefs d'entreprises moyennes employant plus de 5 salariés.

4° La catégorie aisée étrangère ou "expatriée" dont le revenu est supérieur à 100 ou 150.000 F par mois. Elle représente 2 à 3 % de la population et comprend :

- les directeurs des grandes sociétés du secteur privé ;
- les chefs d'entreprises moyennes occupant plus de 5 salariés ;
- les coopérants et fonctionnaires des ambassades étrangères.

Les directeurs et cadres supérieurs exerçant leur activité en zone rurale seront rattachés à la catégorie aisée de la zone urbaine. Ces 4 catégories ajoutées aux 4 autres précédemment définies pour la zone rurale nous donnent un total de 8 catégories sociales pour l'ensemble du pays.

A partir de cette classification fondamentale il est possible de distinguer des spécificités régionales, par rapport au mode de vie notamment dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement et du logement.

Si l'on distingue le Nord et le Sud du pays nous avons donc 16 catégories de population pour lesquelles il serait souhaitable de faire des indices spécifiques du coût de la vie.

D'autres distinctions régionales pourraient être faites mais elles entraîneraient une charge de travail d'enquête vraisemblablement trop importante par rapport au budget envisagé. Si ce dernier se révélait effectivement très insuffisant pour couvrir l'éventail des 16 catégories il vaudrait mieux ne chercher à en couvrir que quelques unes plutôt que de les mélanger entre elles.

Il est préférable d'avoir des résultats précis sur une partie, que vagues sur un ensemble, d'autant plus que 3 catégories à elles seules représentent plus des 2/3 de la population, ce sont :

- les salariés de condition modeste en zone rurale
- les salariés de condition modeste en zone urbaine
- les petits producteurs agricoles et artisanaux en zone rurale.

IV - PROJET DE TABLEAUX COMPLEMENTAIRES SUR LA BASE DU RECENSEMENT AGRICOLE

1 - Choix des variables à analyser

Pour classer les producteurs dans les catégories précédemment définies il nous faudrait retenir parmi les variables enregistrées dans le recensement agricole :

a) - "le mode de faire valoir" des champs qui indique si ceux-ci sont en propriété, en location, en attribution. Ces diverses formes de tenure foncière sont liées à d'éventuelles rétributions ou "rentes foncières". Malheureusement cette dernière question n'a pas été posée et de plus le mode de faire valoir a lui-même été mal observé car il nécessite une enquête délicate, et longue, incompatible avec le caractère massif et rapide d'un recensement agricole.

b) - la forme de "mise en valeur de l'exploitation" qui indique si le gestionnaire ou "l'exploitant" produit lui-même directement pour son propre compte, ou s'il fait produire par un membre de sa famille ou par un "régisseur salarié". Là encore l'observation semble avoir été mauvaise pour une double raison :

- d'une part la forme particulière de mise en valeur indirecte avec un régisseur salarié est vraisemblablement très peu répandue dans le pays et ne peut donc qu'être mal comprise par les enquêteurs.

Par contre d'autres formes de coopération existent, par exemple dans le cas d'un propriétaire ou attributaire qui dirige sa plantation en la faisant cultiver par des travailleurs à la tâche.

- d'autre part l'unité d'exploitation agricole a été définie en rejetant les absents de longue durée ; or c'est souvent parmi eux que se trouvent les propriétaires gestionnaires qui exercent une activité permanente en Zone urbaine (commerçant, transporteur, salarié de niveau moyen ou supérieur).

On voit donc comment une certaine définition de l'exploitation agricole par la durée de résidence de ses membres conduit à ignorer l'existence de la mise en valeur ou de la gestion indirecte par des propriétaires fonciers non résidents, ne permet donc pas d'étudier les formes de propriété.

c) - de même la forme de mise en valeur ne peut être définie rigoureusement sans se référer à l'emploi de travailleurs salariés. Or, cette question n'a pas été posée au niveau de l'exploitation mais seulement à celui du village. Tout au plus, ont été enregistrés les salariés présents sur l'exploitation au moment de l'enquête sans qu'on puisse savoir s'ils sont employés de manière exceptionnelle, saisonnière ou permanente.

Ces carences dans l'information limitent sérieusement l'utilisation des variables enregistrées dans le recensement.

Nous en sommes réduits à rejeter le mode de faire valoir et la mise en valeur tels qu'ils ont été observés et d'essayer d'approcher la forme de mise en valeur à travers l'activité extérieure du chef d'exploitation ou de l'un de ses membres, la présence de salariés au moment de l'enquête et certains équipements agricoles parmi les plus importants. Il ne s'agit pas d'une analyse rigoureuse mais faute de mieux c'est la seule possible pour l'objectif qui nous préoccupe : la différenciation par rapport aux moyens de production, laquelle engendre une différenciation de niveau et parfois de mode de vie.

d) - parmi les moyens matériels on ne retiendra que les équipements relativement coûteux (matériel mécanique et traction animale) et on écartera l'outillage courant tel que houe à main, machette etc...

e) - en ce qui concerne la surface cultivée, les enquêtes précédentes nous montrent que la surface totale cultivée dans l'exploitation est étroitement liée (ou corrélée) au nombre des actifs agricoles ; ceci est logique dans des formes de production où la force productive est peu mécanisée. La force humaine de travail conditionne étroitement la production. Aussi, si l'on veut différencier les exploitations il faut plutôt comparer des surfaces moyennes par actif que des surfaces moyennes par exploitation. L'analyse débouche alors sur la quantité de terres disponible par actif et sur celle cultivée qu'on peut

mettre en relation avec la quantité de moyens matériels de production utilisés.

Enfin les variables concernant l'emploi de semences sélectionnées et des traitements phytosanitaires sont difficilement utilisables car elles ont été collectées au niveau de chaque parcelle ; il faudrait un travail préparatoire assez long pour passer des caractéristiques particulières de chaque parcelle aux caractéristiques générales de l'exploitation agricole.

2 - Méthode de classification

La classification se fait en deux étapes :

- 1°) - La production de résultats intermédiaires détaillés.
- 2°) - Une classification regroupée de ces résultats.

Les tableaux préliminaires sont conçus initialement par rapport à l'objectif essentiel : la différenciation sociale selon les critères socio-économiques retenus pour définir les grandes catégories précédentes.

Cependant, ces dernières représentent une synthèse (ou un regroupement) de catégories (ou de combinaisons) socio-professionnelles plus nombreuses qui, pour être réalisée rigoureusement, ne peut s'appuyer uniquement sur la définition qualitative ou conceptuelle de la catégorie regroupée, mais aussi tenir compte de l'effectif de cette dernière ainsi que de celui des sous-catégories qui la composent.

C'est pourquoi les tableaux préliminaires comportent un grand nombre de combinaisons ou croisements (par ex. 32 colonnes x 11 lignes = plus de 300 croisements pour le tableau n° 3).

Il est probable que beaucoup de ces croisements seront vides ou qu'ils auront un effectif faible. Cela n'a pas d'importance car nous ne cherchons pas à avoir de résultats significatifs pour chacun des croisements, mais le moyen de faire des agrégats.

Cette méthode permet d'obtenir des classes homogènes en excluant les cas exceptionnels qui sont alors rejetés dans des catégories plus hétérogènes par rapport aux objectifs poursuivis - L'agrégat n'est pas constitué seulement par rapport au caractère quantitatif

(l'effectif de la classe) mais en même temps par rapport aux caractères qualitatifs qui fondent la classification.

Les tableaux de résultats ne représentent donc qu'une phase préparatoire pour l'obtention de résultats définitifs synthétisés en une dizaine de catégories ou classes. Cette synthèse peut s'effectuer manuellement très rapidement et il est inutile de la programmer sur ordinateur.

A titre indicatif voici les titres des tableaux complémentaires à tirer du fichier du recensement agricole :

1 - Distribution des exploitations selon les tranches de superficie cultivée par actif familial (et non par actif total)

2 - Distribution des exploitations selon les tranches de superficie cultivée par actif familial et l'activité extérieure du chef d'exploitation

3 - Distribution des exploitations selon les tranches de superficie cultivée par actif familial croisées avec :

- a) l'activité extérieure du chef d'exploitation
- b) la présence de salariés
- c) le moyen de traction agricole

4 - Idem tableau 3, en recherchant les activités extérieures d'au moins 1 membre familial de l'exploitation. Le tri est plus compliqué : il nécessite de hiérarchiser les différentes activités extérieures en cas de pluralité (donc l'écriture d'un sous programme spécial).

On peut hiérarchiser ces activités comme suit : des moins importantes aux plus importantes pour la différenciation des exploitations agricoles par rapport à leurs moyens de production.

2 + 3 + 9 Pas d'act. ext., ou pêche, ou chasse.

5 + 6 forgeron ou autre activité artisanale.

1 + 4 travail sur une autre exploitation agricole ou forestière (pour son propre compte ou salarié).

7 + 8 fonctionnaire ou commerçant.

5 - Distribution des exploitations selon l'activité extérieure et l'équipement agricole utilisé (houe, semoir, charrue, charrette) en fonction des tranches de superficie cultivée par actif familial pour l'ensemble des provinces du NORD. (où existe ce matériel).

6 - Distribution des exploitations par tranche de superficie cultivée par actif, selon la présence de Salariés, l'activité extérieure du Chef d'exploitation et l'orientation de l'exploitation vers les cultures industrielles.

V - PROJET DE TABLEAU SUPPLEMENTAIRE DANS L'EXPLOITATION DU RECENSEMENT DEMOGRAPHIQUE

1 - Présentation

Une exploitation complémentaire du recensement démographique sur l'ensemble du territoire devrait permettre de classer la population selon des catégories socio-professionnelles.

En vue de constituer une nomenclature en rapport avec la notion de hiérarchie socio-économique esquissée dans la présentation des catégories précédentes, le tableau complémentaire suivant est demandé au bureau central de recensement.

Il s'agit d'un croisement entre la nomenclature détaillée des professions et les statuts dans l'emploi.

La nomenclature des professions la plus détaillée comporte plusieurs centaines de modalités (lignes) ; si on la croise avec les statuts et la situation d'activité (12 colonnes) le nombre total de combinaisons est de plusieurs milliers.

Beaucoup de combinaisons seront inutilisées notamment quand elles correspondent à des professions hautement qualifiés et spécialisées, ou bien quand il y a incompatibilité entre certaines professions et certains statuts.

Cependant la liste par profession détaillée est absolument indispensable pour construire une nomenclature des C.S.P. qui prenne en compte la hiérarchie des qualifications et des revenus.

En effet, le code regroupé à 2 chiffres est tout à fait in-

suffisant.

Par exemple : Le sous groupe 06/07 "médecins, dentistes et travailleurs assimilés" couvre l'éventail depuis le chirurgien jusqu' au personnel infirmier non diplômé et au guérisseur indigène.

De même le sous groupe 13 "Personnel enseignant" va du professeur d'université au maître de jardin d'enfants.

Enfin le statut dans l'emploi est tout aussi indispensable pour distinguer :

- les producteurs à leur compte ou "travailleurs indépendants"
- les chefs d'entreprises ou "employeurs"
- les salariés
- les autres travailleurs dépendants

Il serait souhaitable de sortir ce tableau selon les 3 zones de salaires et pour chacune des provinces.

A partir de ces tableaux préparatoires le regroupement en une vingtaine environ de catégories socio-professionnelles est réalisable rapidement à la main (quelques jours de calculs).

A son tour cette nomenclature permettra de dénombrer les effectifs dans les 3 catégories "Modeste", "Moyenne", et "aisée" précédemment définies ; ce sera une vérification des estimations précédentes pour la zone urbaine et un recoupement partiel des résultats du recensement agricole pour la zone rurale.

2 - Demande de tableau au bureau central du recensement (B.C.R.)

OBJECTIF : ETABLISSEMENT D'UNE NOMENCLATURE DES CATEGORIES
SOCIO-PROFESSIONNELLES

Fichier : Recensement démographique national
programme informatique CENS

Tableau n° 1

Critère page - Ensemble national

Critère ligne Emploi (col. 22 du questionnaire) Code à 3
chiffres sous-total ligne

Critère colonne : Situation activité (2 modalités seulement)
x Statut dans l'emploi.
sous-total colonne

- Situation d'activité colonne 21 du questionnaire) Population =
modalité "a travaillé" et modalité "sans emploi ayant déjà
travaillé"

- Statut dans l'emploi (colonne 22 du questionnaire) - 6
modalités =

IND = travailleur indépendant

EMP = employeur

SAP = employé salarié permanent

SAT = employé salarié temporaire

APP = apprenti

AF = aide familiale

Tableau n° 2 Idem ci-dessus sauf critère page :

Zone de salaires I (4 grandes villes)

Tableau n° 3 Idem ci-dessus sauf critère page : Zone II de salaires
qui comprend (17 villes + 1 département)

Tableau n° 4 à 10 Idem ci-dessus sauf critère page Zone III : le reste
du territoire croisé avec la province.

Schéma des tableaux demandés au Bureau du recensement démographique

(((----- ((((((((----- ((((SITUATION D'ACTIVITE))))))))))))))))))	
	A TRAVAILLE							SANS EMPLOI AYANT DEJA TRAVAILLE								TOTAL
	STATUT							STATUT								
	IND	EMP	SAP	SAT	APP	AF	Sous total	IND	EMP	SAC	SAT	APP	AF	Sous total		

A N N E X E I I I

BESOINS ET SOURCES D'INFORMATIONS POUR L'ELABORATION
DE BUDGET - TYPE SUR LES DEPENSES

Les besoins d'information sont définis à partir des principes généraux pour l'élaboration de l'indice du coût de la vie basé sur l'évolution du niveau de vie (tels qu'ils sont décrits au paragraphe 3-3) et des principes généraux pour l'établissement des budgets-type décrits au paragraphe 4-1.

L'objectif étant d'observer l'évolution de chaque grand poste de dépense (ou de chaque grande "fonction de consommation"), il nous faut définir les besoins et les sources d'information qui permettront de préciser les éléments (produits, services ou transferts) entrant dans chacun de ces postes.

La nomenclature des grands postes qui est proposée ci-après est elle-même le résultat d'observations précédentes mais elle peut être corrigée, si besoin est, à l'issue de la 1ère année d'enquête et de l'établissement du budget-type de l'année de base.

La classification à retenir pour l'année qui sert de base de référence au calcul de l'évolution durant les années ultérieures, devra tenir compte des contradictions qui existent :

1°) Entre une classification spécifique qui reflète précisément la réalité vécue par une population particulière d'une catégorie déterminée et une classification commune à différentes catégories de population.

Chaque catégorie de population ayant une consommation dont le contenu est particulier, il ne peut y avoir de correspondance entre les consommations détaillées. Telle population aura par ex. une alimentation à base de tubercules, telle autre à base de céréales ; il n'y a pas de correspondance directe entre tubercules et céréales. Par contre toutes les populations s'alimentent d'une manière ou d'une autre.

C'est donc au niveau général de l'alimentation que la classification est commune à toutes les catégories de population ; de là vient la nécessité d'une classification par "grand poste" ou "grande fonction de consommation" si l'on veut faire des comparaisons entre les consommations des différentes catégories de population ou établir un indice commun à toutes les populations.

2°) Toute classification se fait par rapport à une réalité en changement permanent. Plus la classification reflète une réalité spécifique, plus elle est susceptible de devoir être modifiée car les changements particuliers sont plus importants, plus fréquents que les changements généraux.

Là encore apparaît la nécessité d'une classification assez générale par "grand poste", plus stable à long terme.

Les différentes sources d'information sont sélectionnées par rapport au but poursuivi : l'établissement par des moyens rapides, d'un budget de consommation en quantités physiques (pour les biens et services).

L'analyse des informations existantes permet de juger si une enquête complémentaire auprès des familles est nécessaire et sur quelle partie ; dans ce cas, elle fournit une base de départ pour la technique d'entretien approfondi en 1 seul passage.

Bien entendu, la collecte de ces informations vise à être rapportée à chacune des catégories de population définies dans l'annexe 1 ; cependant les sources d'information existantes concernent souvent des ensembles de population qui ne correspondent pas aux catégories sociales visées par les indices de niveau de vie.

Ces moyennes constitueront alors des points de repères plus qu'une donnée exacte correspondante à la moyenne cherchée pour chaque catégorie de population.

BESOINS	SOURCES
<p>I - <u>POSTE ALIMENTATION</u></p> <p>1 - Liste des plats cuisinés avec leur composition <u>qualitative</u> dans chaque région. (Liste des ingrédients par plat)</p>	<p>- "Le grand livre de la cuisine du pays"</p>
<p>2 - Composition <u>quantitative</u> de chaque plat (quantité d'ingrédients par plat)</p> <p>a) Normes nutritionnelles moyennes</p> <p>b) Détermination de la ration alimentaire spécifique à chaque catégorie sociale et à chaque région retenue</p> <p>c) Prix et poids de quelques plats préparés dans les restaurants populaires</p> <p>d) Lieu et période d'achat des ingrédients ; variations saisonnières en quantité et qualité</p>	<p>- Enquêtes nutritionnelles</p> <p>- Office National de la Recherche Scientifique et technique</p> <p>- Centres PMI (Ministère de la Santé)</p> <p>- O.M.S. (Ministère de la Santé)</p> <p>- Enquête auprès des <u>cantines</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . de l'Assistance publique (Min. des Affaires sociales), des forces armées. . des internats (Ministère de l'Education) . de certaines entreprises. <p>- Pour la capitale : résultats de l'enquête budget consommation de 1965 - (Inconvénient : catégories socio-professionnelles hétérogènes)</p> <p>- Enquête auprès de ces restaurants sur les plats de riz ou poisson, riz à la viande etc...</p> <p>- Enquête par interview auprès des familles (voir chapitre 5)</p>
<p>3 - Pour la zone rurale particulièrement :</p> <p>- Variations saisonnières de la production vivrière et de l'autoconsommation (périodes de soudure)</p> <p>- Variations saisonnières de la consommation en liaison avec celles des revenus agricoles</p>	<p>- Enquête agro-économique en cours à la Sté de Développement du cacao</p> <p>- Calendrier agricole au Ministère de l'Agriculture Direction de l'Agriculture et de l'animation rurale Direction du Développement communautaire</p> <p>- Ministère de l'Economie et du Plan - Direction des produits de base</p>
<p>4 - Evolution des prix des cultures vivrières et son rapport avec la production et l'autoconsommation</p>	<p>- Observations réalisées par l'office de développement des cultures vivrières</p>

BESOINS	SOURCES
<p>5 - <u>Autres questions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadeaux en nature reçus et donnés Cadeaux <u>reçus</u> se rattachent à l'optique <u>Consommation</u> effective - (problème de valorisation) Cadeaux donnés se rattachent à l'optique <u>Dépenses</u> effectives Dans ce dernier cas, faut-il distinguer les cadeaux donnés à l'extérieur de la famille enquêtée suivant un critère géographique (zone urbaine, dans la zone rurale) ou un critère familial (parenté) ou autre. - Produits particuliers et importants Ex. Bière - Statistiques de ventes par grossiste auprès des brasseries. 	
<p>II - <u>POSTE HABILLEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste des habits les plus fréquents - Quantité consommée en moyenne annuelle par tête pour chacun de ces habits, détaillée par type d'individus : <ul style="list-style-type: none"> . Adulte homme, Adulte femme . Enfant d'âge préscolaire . Enfant d'âge scolaire - Quantités consommées de tissus au mètre (par qualité type de tissu) - Prix de la confection sur mesures. 	<ul style="list-style-type: none"> . Statistiques de la production et des ventes par produit auprès du Syndicat des fabricants de Confection et de quelques grandes entreprises de confection . Enquête auprès des collectivités : trousseau des internes (Education), trousseau des orphelins de l'Assistance Publique (Affaires Sociales) . Enquête par interview auprès des familles (voir chapitre 5) . Statistiques du Syndicat des fabricants de textile, pour la quantité achetée annuellement en moyenne de coton tissé (par région ou pour l'ensemble du pays) . Relevé des prix de confection par type d'habit chez les tailleurs
<p>- <u>Autres questions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autoconsommation de confection ? D'après l'enquête dans la capitale en 1965, environ 30 % des familles modestes possèdent une machine à coudre. - Achat de friperie : il semble que son importance varie très fortement d'une région à l'autre (plus importante dans le Nord que dans le Sud ?) 	
<p>III - <u>POSTE SANTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste des produits pharmaceutiques les plus consommés - Liste des interventions médicales et chirurgicales les plus courantes. - Définition de normes sanitaires optimales (Nombre de consultations médicales nécessaires prénatales, postnatales, autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques d'importation du Groupement des pharmaciens - Statistiques du Ministère de la Santé <ul style="list-style-type: none"> . Sous-direction pharmacie centrale d'approvisionnement ; . Direction des études et de la planification statistique - Enquête auprès de quelques grandes entreprises qui remboursent frais médicaux et pharmaceutiques : Brasseries - Sté de distribution d'eau etc. - Ministère de la Santé - Sous-Direction de la médecine préventive - Centres P.M.I. provinciaux - Caisse Nationale de Prévoyance

BESOINS	SOURCES
<p><u>IV - POSTE SCOLARITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé moyenne par famille - Frais de scolarité (inscription et enseignement) dans les écoles publiques et privées (par type d'école maternelle, primaire, secondaire, supérieure) - Quantité de fournitures scolaires nécessaires <ul style="list-style-type: none"> - livres - cahiers et classeurs - fournitures diverses - cartable, sacoche - Habillement scolaire nécessaire: uniforme de sortie, de sport. 	<p>Ministère de l'Education</p> <ul style="list-style-type: none"> . Directions des enseignements maternel, primaire, secondaire, supérieur. . Direction du Contrôle et de l'organisation des enseignements privés (voir l'étude de coût qui a précédé la fixation des nouveaux tarifs) - Statistiques de frais d'éducation dans l'assistance publique. - Enquête sur le coût des livres nécessaires par classe scolaire auprès des éditeurs dans le pays. - Enquête auprès de quelques établissements scolaires sur le coût et le nombre des uniformes. - Enquête par interview auprès des ménages notamment sur le nombre des tenues vestimentaires scolaires obligatoires (et....effectives ?)
<p><u>V - POSTE HABITAT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie des constructions à usage d'habitation - Effectif de population logée par type de construction - Surface moyenne des logements selon la taille de la famille, d'où surface moyenne par tête pour une catégorie sociale donnée. surface effective <ul style="list-style-type: none"> . surface souhaitable (normes institutionnelles) - Liste des matériaux de base entrant dans chaque type de construction - Coût annuel de l'habitation Calcul des charges réelles des propriétaires : <ul style="list-style-type: none"> ● amortissement du coût initial + frais d'entretien ● montant des loyers des locataires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats du recensement général de la population et de l'habitat : établir une typologie des constructions - Résultats de l'enquête Conditions de vie des Ménages dans la capitale - Ministère de l'Equipement et de l'habitat <ul style="list-style-type: none"> . Direction de la construction . Direction de l'urbanisme et de l'habitat, Services Extérieurs dans 20 centres urbains. Relever les quantités et les prix des matériaux de construction dans les devis relatifs aux demandes de permis de construire (tenir compte d'une éventuelle sous estimation car les taxes sont proportionnelles au montant du devis). . Normes optimales : <ul style="list-style-type: none"> . direction du développement social } Ministère des Affaires Sociales . direction de l'assistance publique } . Direction de la Santé Publique - Enquête auprès des entreprises logeant leurs salariés. Les logements pour catégories modestes existent surtout dans le secteur primaire, certaines entreprises effectuent un prêt au logement.

BESOINS	SOURCES
<p>V - <u>POSTE HABITAT</u> (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête par interview auprès des ménages (Chapitre 5) - Enquête auprès d'entrepreneurs de construction - Taux annuel d'amortissement fiscal - Construction durable : 5 % - Bâtiment provisoire : 20 %
<p>VI - <u>POSTE TRANSPORT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de transport domicile-travail - Frais de transport domicile-marché Autres transports professionnels ou privés <p>1 - Par transport en commun</p> <p>2 - Par véhicule personnel (bicyclette, mobylette, auto) Etablissement d'un prix de revient au km, ou calcul des frais totaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Transports - Direction des Transports en commun - Coût du ticket bus, centre ville, banlieue Coût du taxi collectif - Coût du km en car rapide et chemin de fer - Distance domicile-marché dans la capitale (résultats de l'enquête 1965) - Equipement des familles en bicyclette ou mobylette : Voir résultats de l'enquête 1965 et statistiques de la production vendue par les fabricants de bicyclettes et statistiques d'importation de mobylettes et voitures. - Enquête par interview auprès des familles : prix d'achat et durée de vie en vue calcul amortissement annuel + Frais d'entretien, carburant Taux annuel d'amortissement fiscal : véhicule léger 25 %
<p>VII - <u>POSTE ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DU FOYER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cuisson des aliments <ul style="list-style-type: none"> . quantité de <u>bois</u> . quantité de <u>pétrole</u> - Eclairage - pétrole <ul style="list-style-type: none"> - électricité - Produit d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats de l'enquête dans la capitale en 1965 (Montant de la dépense seulement) - Enquête par interview auprès des familles (voir chapitre 5) - Enquête auprès des fabricants de lampe et de réchaud à pétrole sur la consommation horaire de ces ustensiles. - Statistiques de la Sté de distribution d'électricité sur la consommation des familles urbaines (moyennes et aisées) - Enquête sur les achats de produits d'entretien par les collectivités (internat, orphelinat)

BESOINS	SOURCES
<p>VIII - <u>EQUIPEMENT DU FOYER</u></p> <p>(Mobilier , ustensiles de cuisine draps, couverture)</p> <p>Il s'agit généralement de biens durables plusieurs années dont il faut calculer l'amortissement moyen annuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste des biens durables d'équipement du foyer avec la quantité de chacun de ces biens. 	<p>Normes d'équipement des logements administratifs par catégorie d'agent (sous-direction du logement - Ministère des Finances)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes des services sociaux - Direction de l'Assistance Publique - Résultats de l'enquête artisanat 1976 - Enquête auprès de certaines entreprises logeant leurs salariés (voir Poste Habitat) - Résultats de l'enquête dans la capitale 1965 sur l'équipement des ménages - Enquête par interview auprès des familles (Chapitre 5)
<p>IX - <u>DEPENSES DE LOISIRS ET CONSOMMATIONS DIVERSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinéma - Dancing - Bar - Livres - journaux - Coiffeur et produits esthétiques 	<p>Résultats de l'enquête dans la capitale en 1965</p> <p>Enquête par interview auprès des ménages (chapitre 5).</p>
<p>X - <u>IMPOTS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques et barème de la Direction des impôts au Ministère des Finances - Exploitation des documents de déclaration du personnel employé par les entreprises
<p>XI - <u>AUTRES TRANSFERTS D'ARGENT</u></p> <p>Cadeaux en espèces à des parents</p> <p>Cadeaux en espèces à la belle-famille (Dot)</p> <p>Cadeaux à l'occasion de fêtes communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats de l'enquête dans la capitale 1965 - Résultats d'enquête socio-anthropologique sur les coutumes matrimoniales et leurs incidences économiques - Eventuellement enquête par interview auprès des familles (chapitre 5)

ANNEXE IV

1 - Détail des postes de dépenses pour l'enquête par entretien approfondi en milieu urbain (Chapitre 4-2-1).

Poste i : Masse salariale des enquêteurs :

- Salaire enquêteur : salaire 5ème catégorie :	25.000
+ prime	10.000
+ frais de tournée	<u>12.000</u>
	47.000 arrondi à 50.000 F

- Masse salariale annuelle pour les enquêteurs :

50.000 X 12 (mois) X 12 (enquêteurs) = 7.200.000 (frais d'assurance accident à la charge de l'Etat).

Poste j - Frais de tournée des contrôleurs provinciaux agents fonctionnaires de la statistique. Les contrôleurs se déplacent à mi-temps pour le contrôle des enquêteurs et à mi-temps pour les relevés de prix et les vérifications.

Frais de tournée forfaitaire	14.000
+ prime	<u>12.000</u>
	26.000

Soit pour 7 contrôleurs : $26.000 \times 7 \times 12$ mois = 2.184.000 F

Poste k - Frais de tournée de l'équipe de Direction (niveau ITS ou adjoint technique).

Coût journalier : 3.500 F

3 personnes à mi-temps en tournée, soit sur un an :

180 (jours) X 3 X 3.500 = 1.890.000 F

Poste l - Frais de transport des enquêteurs :

- Achat de mobylette : 100.000 F X 12 = 1.200.000 F
(amortissables sur 3 ans)

- Coût de fonctionnement (essence, huile, réparations) 10 F par km parcouru ; nb de km parcourus par enquêteur : 50 km/jour ;
soit à 25 jours par mois, pour l'année et les 12 enquêteurs :
 $50 \times 25 \times 12 \times 12 = 180.000$ km à 10 F = 1.800.000 F

Poste m - Frais de transport des contrôleurs fonctionnaires :

Moyen : taxi ou car rapide

Coût moyen aller et retour d'un déplacement interurbain et intra-provincial :

2.000 F à raison de 2 déplacements par semaine ;

2.000 F X 2 X 52 (semaines) = environ 200.000 F

Soit pour 7 contrôleurs : 200.000 F X 7 = 1.400.000 F

Poste n - Frais de transport de l'équipe de direction

*3 véhicules tout terrain + 2 véhicules légers (R4) ;

Coût de remise en état des véhicules du recensement démographique : 400.000 F pièce

Soit 400.000 X 5 = 2.000.000 F

** Coût de fonctionnement des véhicules

a) réparation : compte-tenu du fonctionnement à mi-temps des véhicules et sur les axes inter-urbains seulement, le montant des réparations devrait être en moyenne moins élevé que pour une enquête en zone rurale.

A raison de 100.000 F par véhicule tout terrain et par mois :

Total : 100.000 X 3 X 12 = 3.600.000 F

et 50.000 F par R4 et par mois

Total : 50.000 X 2 X 12 = 1.200.000 F

b) Essence

2.000 km/mois/véhicule soit au total 2.000 X 12 X 5 =

120.000 km à 20 l aux 100 km (moyenne en R4 et TOYOTA) -

soit 24.000 l à 80 F = 1.920.000 F

arrondi à 2.000.000 F

*** Assurance des véhicules au tiers

50.000 X 5 = 250.000 F

***- Salaires de 3 chauffeurs à 35.000 F (primes et indemnités comprises) :

35.000 X 12 X 3 = 1.260.000 F

Total du poste n = 10.310.000 F

- Location de bureau : néant

Vu le faible nombre de dossiers remplis par province et par mois, les locaux des services statistiques provinciaux doivent suffire. Chaque mois les dossiers seront centralisés vers la capitale.

Poste o -Mobilier de bureau :

Machine à calculer	: 1 par province, soit	150.000 F X 7 =	1.050.000 F
Table	1 d°	20.000 F X 7 =	140.000 F
Chaises	2 d°	6.000 F X 7 =	42.000 F
Etagères ou placard	1 d°	20.000 F X 7 =	140.000 F
Ventilateurs	1 d°	15.000 F X 7 =	<u>105.000 F</u>
			1.477.000 F

Poste p -Papier

- 2.430 cahiers d'enquête soit avec les pertes et le stage :
3.000 cahiers de 10 feuilles chacun : 30.000 feuilles ;
 - dépouillement manuel 4 feuilles par cahier : 10.000 feuilles
 - instruction d'enquêtes, circulaires etc... 5.000 feuilles
 - rapport annuel 50 pages en 300 exemplaires : 15.000 feuilles
- Total : 60.000 feuilles

Soit 120 ramettes à 2.000 F = 240.000 F

Poste q -Fournitures de bureau : encre ronéo, crayons à bille etc... = 100.000 F
chemises de classement 200.000 F

Poste r -Secrétariat : 1 dactylo à Yaoundé : 30.000 F X 12 = 360.000 F

Poste s -Matériel d'enquête :

Imperméable	7.000 X 12	84.000
Lait camping	10.000 X 12	120.000
Pharmacie	2.000 X 12	24.000
Lampe de poche, piles, réchaud	10.000 X 12	<u>120.000</u>
		348.000

2 - Détail des postes de dépenses pour l'enquête consommation en milieu urbain par la méthode des passages répétés avec pesée (voir chapitre 4-2-2).

Poste d - Frais de transport des enquêteurs :

a) Achat de mobylettes supplémentaires	
13 à 100.000 =	1.300.000
b) Indemnité kilométrique 50 km/jour à 10 F le	
km soit : 10 X 50 X 25 (jours) X 25 (enquêteurs)	
X 12 (mois) =	3.750.000

Poste e - Frais de transport des contrôleurs (fonctionnaires) provinciaux :

a) Déplacements inter-urbains en taxi (2) =	2.000.000
b) Déplacements intra-urbains en mobylette	
dont achat 7 mobylettes à 100.000 =	700.000
Indemnité km 10.000 F par mois équivalent à	
1.000 km/mois. Au total 10.000 X 12 (mois)	
X 7 (cont) =	840.000

Poste f - Frais de transport de l'équipe de direction

Déplacement de 3 à 4 personnes à mi-temps tout le long de l'année par automobile. La base de calcul pour l'enquête par interview pourrait être reprise ici soit :

- remise en état de 5 véhicules =	2.000.000
- réparation entretien =	4.800.000
- essence =	2.000.000
- assurance au tiers 50.000 X 5 =	250.000
- salaire de 3 chauffeurs pendant 12 mois	
40.000 X 3 X 12 =	<u>1.440.000</u>
(40.000 F/mois prime et frais de tournée inclus, y compris augmentation prévisible d'ici fin 1978).	

Total poste f 10.490.000

(2) Voir budget précédent de l'enquête par interview auquel on a ajouté l'augmentation prévisible des coûts de transport en commun.

Poste g - Location de bureau de dépôt permanent des dossiers
(1 pièce avec électricité comprenant table et chaises)
Coût moyen entre la grande ville et les centres
secondaires : 10.000 F par mois et par enquêteur - soit
pour les 25 enquêteurs, sur un an : $10.000 \times 25 \times 12 = 3.000.000$

Poste h * Papier : 1.000 dossiers à 20 feuilles chacun :
Soit pour 3 passages : $1.000 \times 20 \times 3 = 60.000$ feuilles
Dépouillement manuel préparatoire 10.000 feuilles
Instruction et rapport final 20.000 feuilles
Total : 90.000 feuilles
arrondi à 100.000 feuilles soit 200 ramettes à 2.000 = 400.000

*Fournitures de bureau :
encre ronéo, crayon bille, chemise de classement = 300.000

Poste k - Matériel d'enquête :
Imperméables $7.000 \times 25 = 175.000$
Lit camping $10.000 \times 25 = 250.000$
Pharmacie $2.000 \times 25 = 50.000$
Lampe de poche, piles, réchauds $10.000 \times 25 = 250.000$
725.000

3 - Détail des postes de dépenses pour l'enquête par entretien approfondi en milieu rural (Chapitre 4-2-4).

Poste b - Frais de tournée des contrôleurs
outre l'équipe de Direction dont les frais sont déjà comptés dans le budget de l'enquête urbaine, 3 agents techniques de la statistique sont nécessaires pour contrôler, déplacer les enquêteurs et relever les prix nécessaires - Prime et frais de déplacements 35.000 F/mois.
Soit au total $35.000 \times 12 \times 3$ 1.260.000

Poste c - Le contrôle et les déplacements des enquêteurs d'un village à l'autre serait assuré principalement par une équipe spéciale disposant de véhicules automobiles répartis dans 2 bases régionales une au nord, l'autre au sud du pays.
Cette solution semble plus

économique que de mettre un véhicule dans chaque province. Elle permettrait aussi de combiner le contrôle de l'enquête urbaine avec celui de l'enquête rurale par une équipe centrale et avec les relevés de prix en zone rurale. Compté-tenu des 3 véhicules tout terrain déjà disponibles pour l'enquête en zone urbaine, 2 véhicules tout terrain supplémentaires doivent suffire.

Coût de remise en état 400.000 X 2 = 800.000

- Réparation entretien 200.000 F/mois/véhicule
(plus élevé qu'en zone urbaine) soit 200.000 X 12 X 2 = 4.800.000

- Essence : 4.000 km/mois/véhicule à 25 l au 100 km =
1.000 l/mois/véhicule soit : 80 F X 1.000 X 12 X 2 = 1.920.000

- Assurance au tiers 50.000 X 2 100.000

- Salaire des chauffeurs
35.000 X 12 X 2 = 840.000

Total du poste c : Frais de transport 8.460.000

Poste e - Papier : 1.200 cahiers (perte comprise)

à 10 feuilles..... 12.000

Dépouillement manuel..... 5.000

Instructions, circulaires, relevés de prix.. 5.000

Rapport 50 feuilles à 300 ex..... 15.000

37.000

arrondi à 40.000 feuilles soit 80 ramettes à 2.000 F 160.000

- Fournitures de bureau : 100.000

Poste f - Matériel d'enquête

Imperméable 7.000

Lit 10.000

Réchaud 6.000

Moustiquaire + lampe 3.000

Pharmacie 3.000

Cantine 6.000

35.000 x 6 210.000

4 - Détail des postes de dépenses pour l'enquête consommation à passages répétés en milieu rural.

Poste b - Frais de tournée de l'équipe de direction

En plus des 3 personnes prévues à mi-temps pour la direction de l'enquête urbaine, prévoir 2 adjoints techniques à mi-temps en tournée pour cette enquête - soit à 3.500 F par jour :

3.500 x 360 : 1.260.000

Poste c - Frais de tournée de 3 contrôleurs (Agents statistiques)

35.000 F par mois (prime incluse) 35.000 X 3 X 12 : 1.260.000

Poste d - Frais de transport des enquêteurs

a) à l'intérieur des villages : en mobylette

Reprise de 13 mobylettes de l'enquête consommation urbaine

Coût de fonctionnement 12.500 par mois et par enquêteur soit au total 12.500 X 12 X 13 :

1.950.000

b) Entre villages déplacement par automobile par

l'équipe de contrôle avec :

2 véhicules tout terrain et

2 Peugeot 404 bâchées.

Remise en état : 400.000 X 4 :

1.600.000

Réparation entretien 200.000/mois/véhicule

Soit 200.000 X 12 X 4 :

9.600.000

Assurance : 50.000 X 4 (au tiers)

200.000

Essence : 1.000 l/mois/véhicule

soit 80 F X 1.000 X 12 X 4

3.840.000

Salaire des chauffeurs - mécaniciens

(y c. prime : 40.000 X 4 X 12

1.920.000

Total du poste d

19.110.000

A N N E X E V

PROGRAMME PREVISIONNEL : DETAIL DES OPERATIONS ANNEE PAR ANNEE .

ANNEE	TYPE D'ENQUETE	PERSONNEL		COUT en millions F. CFA	INDICATEURS OBTENUS
		ENQUE-TEURS ET AGENTS	ENCA-DREMENT		
1	A) ZONE URBAINE : Enquête par interview sur dépenses + relevé de prix B) Préparation enq. rurale	12 enquêteurs + 7 Agents provinciaux	1 ITS 2 adjoints à Yaoundé	29 M	
2	A) ZONE URBAINE Enquête à passages répétés sur consommation + relevé de prix B) ZONE RURALE SUD Enquête par interview sur dépenses + relevé de prix Sud C) Préparation enquête consommation sur région rurale n° 1 et enquête interview NORD	25 enquêt. + 7 Agents provinciaux 6 enq.	1 ou 2 ITS 5 Ad-joints à Yaoundé et Douala	45 M à 50 M 15 M	1) Indice annuel du coût de la vie : - Dépenses effectives et - Dépenses nécessaires en zone urbaine 2) Indice mensuel des prix urbains 3) Données globales de structure sur la consommation urbaine 4) Données sur le niveau de vie en zone urbaine
3	A) ZONE URBAINE Enquête par interview sur dépenses et relevé de prix B) ZONE RURALE NORD Enquête par interview sur dépenses et relevé de prix C) Région RURALE N° 1 Enquête à passages répétés sur consom. D) Préparation Enquête Consommation sur région rurale n°2	12 enq. + 7 Agents provinciaux 6 enq. 13 enq.	2 ITS + 5 Adj. + 4 à 6 Agents à Yaoundé pour dépouillement manuel + codificateurs	20 à 25 M (grâce à diminution de l'échantillon) 15 M 32 M	1) Indice annuel du coût de la vie en zone urbaine - Dépenses effectives et Dépenses nécessaires 2) Indice mensuel des prix urbains

ANNEE	TYPE D'ENQUETE	PERSONNEL		COUT	INDICATEURS
		ENQUE- TEURS et AGENTS	ENCA- DREMENT		
4	A) ZONE URBAINE : Enquête par interview sur dépenses et rele- vé de prix	12 enq. + 7 Agents provinc.	2 ITS + 5 Adj. + 4 à 6 Agents à Yaoundé	25 M	1) Indice annuel du coût de la vie zone urbaine - dépenses effectives et - dépenses nécessaires
	B) ZONE RURALE SUD Enquête par interview sur dépenses et rele- vé de prix	6 enq.		15 M	3) Indice annuel coût de la vie zone rurale (moitié Sud) dépenses effectives et dépenses nécessaires.
	C) Région rurale n°2 Enquête à passages ré- pétés sur la consom- mation.			32 M	4) Indice des prix dans cette zone
	D) Préparation enquê- te consommation sur région rurale n° 3				
5	A) ZONE URBAINE Enquête par interview et relevé de prix	12 enq. + 7 Agents provinc.	idem précé- demment	25 M	1) Indice annuel du coût de la vie. Dépenses effecti- ves et dépenses nécessai- res.
	B) ZONE RURALE NORD Enquête par interview et relevé de prix	6 enq.		15 M	2) Indice mensuel de prix urbains.
	C) Région rurale N°3 Enquête consommation à passages répétés.	13 enq.		32 M	3) Indice annuel du coût de la vie en zone rurale Nord, dépenses effecti- ves et dépenses néces- saires.
	D) Préparation enquê- te consommation en région rurale n° 4				4) Indice des prix dans cette zone

ANNEE	TYPE D'ENQUETE	PERSONNEL		COUT	INDICATEURS
		ENQUE- TEURS et AGENTS	ENCA- DREMENT		
6	A) ZONE URBAINE : Enquête par interview et relevé de prix	12 enq. + 7 Agents provinc.		25 M	1) Indice du coût de la vie zone urbaine, dépenses effectives et dépenses nécessaires.
6	B) ZONE RURALE SUD Enquête par interview et relevé de prix	6 enq.	idem année précé- dente	15 M	2) Indice mensuel prix ur- bains. 3) idem pour zone rurale SUD
	C) Région rurale n°4 Enquête consommation à passages répétés	13 enq.		32 M	4) Indice trimestriel des prix en zone rurale Sud.
7	A) ZONE URBAINE Enquête consommation à passages répétés et relevés de prix	25 enq. + 7 Agents provinc.	idem année précé- dente	45 à 50 M	1) Indice coût de la vie urbaine. 2) Indice mensuel des prix urbains.
	B) ZONE RURALE NORD Enquête interview et relevé des prix	6 enq.		15 M	3) Indice coût de la vie zone rurale Nord. 4) Indice trimestriel des prix zone rurale Nord.
	C) Synthèse des ré- sultats des enquêtes consommateurs sur les 4 régions rurales				5) Données de structure de la consommation et données sur le niveau de vie pour l'en- semble des régions rurales.
	D) Préparation en- quête consommation sur région rurale n° 1.				

ANNEXE VI

Le calcul des indices de prix mensuels
Problème de raccordement après changement de base

Pour l'année 1977 on a un certain panier du consommateur (1). Si le mois de base du calcul de l'indice est le mois de Juin, l'indice du coût de la vie basé sur ce panier vaut 100 en Juin 1977 : il est noté A_0 (2). Les indices du coût de la vie calculés les mois suivants sur cette base sont référencés A_1, A_2, \dots (*).

Pour l'année 1978 même opération sur le nouveau panier du consommateur : en Juin 1978 nouvelle base de l'indice $B_0 = 100$, puis B_1, B_2, \dots

On a supposé ici que le changement de base était nécessaire et possible tous les ans ; en fait la fréquence du changement de base sera fonction du rythme de modification du panier-effectif du consommateur (changement de produit, changement de pondération) et des crédits d'enquêtes disponibles.

ANNEE	MOIS	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1977		:	:	:	:	:	A_0	(A1)	(A2)	(A3)	(A4)	(A5)	(A6)
1978		A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13	A14	A15	A16	A17	A18
		:	:	:	:	:	B_0	(B1)	(B2)	(B3)	(B4)	(B5)	(B6)
1979		A19	A20	A21	A22	A23	A24	:	:	:	:	:	:
		B7	B8	B9	B10	B11	B12	B13	B14	B15	B16	B17	B18
		:	:	:	:	:	C_0	(C1)	(C2)	(C3)	(C4)	(C5)	(C6)
		:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

(*) $(A_1), (A_2), \dots (B_1), (B_2), \dots (B_6)$ ne peuvent être calculés, que rétrospectivement.

(1) Panier effectif ou/ et panier-type.

(2) Le mois de Juin a été choisi comme mois de base à titre indicatif. L'avantage de ce choix est de faire coïncider le changement de base avec le changement d'année budgétaire.

CALCUL POUR CHAQUE MOIS DU TAUX DE CROISSANCE DES PRIX SUR 12 MOIS

	1ère Méthode	2ème Méthode
Jun 1978	: A 12/A ₀ - 1	: A 12/A ₀ - 1
Juillet 1978	: A 13/A ₁ - 1	: A 13/A ₁ - 1
.....	:	:
Décembre 1978	: A 18/A ₆ - 1	: A 18/A ₆ - 1
Janvier 1979	: A 19/A ₇ - 1	: B ₇ /B ₀ x A ₁₂ /A ₇ - 1 = $\frac{A_{12}}{B_0} \times \frac{B_7}{A_7} - 1$
Février 1979	: A 20/A ₈ - 1	: $\frac{A_{12}}{B_0} \times \frac{B_8}{A_8} - 1$
.....	:	:
Mai 1979	: A 23/A ₁₁ - 1	: $\frac{A_{12}}{B_0} \times \frac{B_{11}}{A_{11}} - 1$
Jun 1979	: B 12/B ₀ - 1	: B 12/B ₀ - 1

La seconde méthode (indice-chaine) prend en compte plus rapidement les changements intervenus dans la composition du panier effectif du consommateur d'une année sur l'autre, elle prend donc mieux en compte l'évolution à court terme du niveau des dépenses. La première méthode, si les relevés de prix sur les mêmes variétés de produits sont possibles sur 18 mois, est un meilleur indicateur de l'évolution à court terme du niveau des prix.

La comparaison des résultats obtenus par chaque méthode permettra d'apprécier dans quelle mesure l'évolution du coût de la vie est tributaire de la composition effective du panier du consommateur (en raison principalement des changements dans les variétés de produits).

A.M.I.R.A

**Groupe de Recherche pour l'Amélioration des Méthodes
d'Investigation en Milieu Rural Africain**

note de travail

**N° 21 – RÉFLEXIONS SUR LES ENQUÊTES A FINS MULTIPLES
AUPRÈS DES MÉNAGES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.**

par WINTER

Avril 78

Réimpression janvier 79

**N° 24 – COMMENT ÉLABORER UN SYSTÈME D'ENQUÊTES
INTÉGRÉES**

par P. VERNEUIL et G. WINTER

Juin 78

Réimpression janvier 79